

# La délibération et le subjonctif délibératif dans la prose grecque classique<sup>1</sup>

Richard Faure

Université de Nice-Sophia Antipolis

UMR 7320 (Bases, Corpus, Langage)

rfaure@unice.fr

Paru dans *Syntaktika* 43, <http://www.openedition.org/10411>

## Abstract

In this paper, I argue in favor of the existence of a deliberative speech act separate from the act of asking an informative question: deliberative questions have a directive speech act as an answer. First I study the questions in the so-called deliberative subjunctive. I then analyze the indirect deliberative speech acts with forms such as optative + ἄν, future indicative, verbal adjective in -τέος, modal verbs of obligation (χρή, δεῖ). Finally, I propose a new view of the links between the interrogative on one hand and the assertive and directive speech acts on the other hand.

## Résumé

Dans cet article, je défends l'existence d'un acte de langage délibératif indépendant de l'acte de poser une question informative : les questions délibératives ont pour répliques un acte de langage directif. Tout d'abord, j'étudie les questions au subjonctif dit délibératif. J'analyse ensuite les actes de langage délibératifs indirects qui comportent des formes telles que l'optatif + ἄν, l'indicatif futur, l'adjectif verbal en -τέος, les verbes modaux d'obligation (χρή, δεῖ). Enfin, je propose une nouvelle façon de décrire le rapport de l'acte interrogatif avec les actes de langage que sont les actes assertifs et directifs.

## 1 Introduction

### 1.1 Le corpus

Cet article est une analyse de l'acte de délibération et de son expression linguistique en grec classique à travers l'étude des questions délibératives, et notamment des questions délibératives au subjonctif. Cette analyse a été menée sur la *République* de Platon, soit un corpus de 1694 interrogatives (directes et indirectes). Sur ces 1694 interrogatives, 90 (77 directes et 13 indirectes) ont été considérées comme délibératives, selon des critères que l'on a déduit de l'étude des questions au subjonctif délibératif (section 2). Le corpus a été élargi pour l'étude du subjonctif délibératif dans deux directions. Pour les interrogatives directes il a été étendu à d'autres dialogues de Platon (*Euthyphron*, *Apologie de Socrate*, *Criton*,

---

<sup>1</sup> Les remarques faites par Camille Denizot ont profondément amélioré cet article. Qu'elle en soit remerciée ici. Je suis bien entendu responsable de toutes les erreurs et inexactitudes restantes.

*Phédon, Cratyle, Théétète, Sophiste, Politique, Parménide, Philèbe, Banquet, Phèdre, Alcibiade I et II, Hipparque*<sup>2</sup>), soit au total 129 interrogatives délibératives avec un subjonctif délibératif (109 + 20 dans la *République*). Pour les interrogatives indirectes (plus rares), le corpus a été élargi à ces dialogues platoniciens augmentés du *Protagoras*, du *Gorgias*; de l'*Anabase* et de la *Cyropédie* de Xénophon et des 21 premiers discours de Démosthène, soit 37 occurrences au total (32 + 5 de la *République*). Ce corpus est intégralement donné dans l'Annexe 2 et présenté de façon synthétique dans le tableau 1.

Tableau 1 : relevés chiffrés des interrogatives délibératives

	<i>République</i>	Corpus élargi interrogatives directes au subjonctif	Corpus élargi interrogatives indirectes au subjonctif	Total
<b>Interrogatives délibératives</b>	90	109	32	231
<b>Interrogatives délibératives sans subjonctif</b>	65 (dont 8 indirectes)	*	*	65
<b>Interrogatives délibératives au subjonctif</b>	25 (dont 5 indirectes)	109	32	166

En dépit des apparences, la délibération n'est pas moins présente dans les interrogatives indirectes (6,2% contre 5,3% des interrogatives directes dans la *République*), mais les interrogatives indirectes sont beaucoup moins nombreuses que les directes, ce qui explique la différence pour les chiffres absolus (225 contre 1469 directes dans la *République*).

## 1.2 La délibération

Les questions (ou actes d'interrogation) sont considérées comme des demandes d'assertion adressées à un interlocuteur (Searle 1972 ; Kerbrat-Orecchioni 2001 : chapitre 4). Elles prennent le plus souvent la forme d'une phrase interrogative. La réaction attendue de l'interlocuteur est l'apport d'une information, sous forme d'une phrase assertive, éventuellement elliptique (réduite au seul focus) comme en (1).

- (1) a. Quelle heure est-il ?  
b. (Il est) 12h45.

<sup>2</sup> Le relevé dans ce corpus a été réalisé à partir des données du LASLA et grâce à un programme informatique réalisé par Gérald Purnelle. Qu'il en soit remercié ici.

À côté de cela, on considère que les phrases interrogatives peuvent aussi véhiculer des actes de langage autres que la question, ce qu'on appelle d'ordinaire des actes de langage indirects, comme dans le célèbre « peux-tu me passer le sel ? » qui formule dans la plupart des situations une requête et non une demande d'information. Bien qu'elles véhiculent un acte de langage indirect autre qu'une question, ces interrogatives peuvent recevoir une réponse. Celle-ci est assertive. Ainsi (2)a est une interrogative véhiculant une injonction (reformulable sous la forme 'que quelqu'un vienne m'aider') et a (2)b pour réponse.

- (2) a. Personne ne viendra m'aider ?  
b. Si, moi, je viendrai t'aider.

Mais il est une autre catégorie de phrases interrogatives qui ne sont pas des actes de langage indirects et n'appellent pas non plus de réponse assertive. Ce sont les questions dites « délibératives », illustrées par le bref dialogue en (3) (b est la réponse à a, a' et b' sont des variantes, non exactement équivalentes, respectivement de a et de b).

- (3) a. Que dois-je faire ?  
a'. Que faire ?  
b. Partir.  
b'. Pars.

Ce genre de questions appelle une réponse ou une réplique<sup>3</sup> de l'interlocuteur qui n'est pas une assertion, mais un acte directif<sup>4</sup> (direct pour (3)b', indirect pour (3)b, si l'on restitue « (tu dois) partir »). Cette spécificité a été notée depuis longtemps, notamment par les philosophes du langage (voir Wheatley 1955, Mayo 1956), mais aussi par des linguistes comme Huddelston (1994 : 435) :

Comme ces réponses ont la force [illocutoire] d'acte directif plutôt que d'assertion, on ne peut évaluer leur valeur de vérité : ainsi on ne peut pas dire que la bonne réponse à une question directive [= délibérative] est celle qui est vraie. Souvent, le problème de ce qu'est la bonne réponse à une question directive est pragmatiquement triviale<sup>5, 6</sup>. (c'est nous qui soulignons)

<sup>3</sup> Nous préférons dans la suite ce terme qui est plus englobant pour désigner la réaction de l'interlocuteur à une question le terme de *réponse*, qui a une connotation informative et ne convient pas nécessairement à un acte directif.

<sup>4</sup> Remarque déjà présente chez Kühner-Gerth (1904 : 536).

<sup>5</sup> « As these answers have the force of directives rather than statements, they cannot be assessed as true or false: the right answer to a direction question thus cannot be said to be the one that is true. Often the issue of what is the right answer to a direction question is pragmatically trivial. »

<sup>6</sup> Schwyzer-Debrunner (1966 : 318) parlent de questions à laquelle on n'attend pas de réponse. En fait, on n'attend pas de réponse *informative*.

D'un point de vue pragmatique, ces questions semblent véhiculer un acte de délibération, c'est-à-dire l'expression d'une réflexion sur le bien-fondé d'une action<sup>7</sup>. Toutefois, cette formulation est suffisamment imprécise pour que beaucoup d'énoncés puissent être vus comme des actes de délibération. Or il se trouve que certaines langues disposent d'une forme spécifique pour exprimer cet acte. C'est le cas du grec et de son subjonctif dit « délibératif ». L'emploi de ce subjonctif délibératif en phrase interrogative recouvre un acte plus précis que celui défini ci-dessus, notamment en termes énonciatifs. Une différence majeure avec le français est que le grec ignore les interrogatives à l'infinitif<sup>8</sup> et doit toujours préciser la personne concernée. Nous verrons qu'il s'agit de la première personne (du singulier ou du pluriel). Les quelques exceptions ne sont qu'apparentes comme il ressortira de l'analyse.

Ces spécificités des questions dites délibératives par rapport aux autres questions (réplique par un acte directif, emploi d'un mode spécifique) nous amènent à nous demander quelle est la place de la délibération dans les actes de langage. Nous adopterons une démarche proche de celle de Searle 1972, Searle et Vanderveken 1985, Vanderveken 1988 pour déterminer s'il s'agit d'un acte de langage à part entière (question à laquelle nous répondrons positivement). Pour cela, il faudra voir quelles sont les conditions de félicité qui singularisent la délibération.

Le problème est compliqué par la présence d'interrogatives qui présentent toutes les particularités énonciatives des interrogatives au subjonctif délibératif, mais avec une forme verbale autre qu'un subjonctif. Peut-on parler d'acte de langage délibératif direct pour les interrogatives au subjonctif et indirect dans les autres cas ? Plus largement, cette étude constitue une réflexion sur l'acte d'interrogation, dont on verra que la délibération est une des deux branches. C'est pourquoi l'étude des répliques à ces questions sera un des points cruciaux de notre méthode.

Il convient dans un premier temps d'analyser de près la forme prototypique de l'interrogative délibérative : celle qui contient un subjonctif délibératif afin de dégager les principales caractéristiques de la délibération (sections 2 (interrogatives directes) et 3 (interrogatives indirectes)). Dans un second temps, on s'intéresse aux autres formes de la

---

<sup>7</sup> Selon le trésor de la langue française informatisé (<http://atilf.atilf.fr/>), délibérer c'est « examiner, peser tous les éléments d'une question avec d'autres personnes, ou éventuellement en soi-même, avant de prendre une décision, pour arriver à une conclusion ».

<sup>8</sup> Dans une étude typologique, H.-M. Gärtner (2008, 2009) a proposé une hypothèse séduisante pour expliquer pourquoi les langues admettent ou non un infinitif dans les interrogatives. Pour cela, il part des interrogatives indirectes. Selon lui, si le système pronominal d'une langue L ne présente pas d'ambiguïté solide entre les indéfinis et les interrogatifs, alors L peut avoir des interrogatives indirectes infinitives. En revanche, dans le cas inverse, la langue n'a pas d'interrogatives infinitives. Ainsi en allemand, la proposition **was** *zu lesen* dans la phrase *Ich versuche was zu lesen* signifie 'lire quelque chose'. Si l'allemand possédait des interrogatives infinitives, elle pourrait aussi signifier 'quoi lire'. Cela fait la même prédiction pour le grec ancien (qui fait partie de son corpus) et elle est vérifiée en raison de l'homonymie entre τῖς (indéfini) et τίς (interrogatif), qui ne diffèrent que par l'accent.

délibération (section 4). Enfin, on revient sur le problème des actes de langage et des répliques spécifiques qu'appelle l'acte de langage délibératif.

## 2 Le subjonctif délibératif

Dans cette section, nous tentons de voir quelles sont les particularités de la délibération à partir des caractéristiques des interrogatives au subjonctif délibératif, prises comme formes prototypiques (car non ambiguës) de la délibération. On prend comme point de départ les remarques des grammaires et des ouvrages de référence sur les modes.

### 2.1 Les caractéristiques des interrogatives au subjonctif délibératif

Le cœur des remarques présentes dans les grammaires est bien résumé dans ce passage de Humbert (1972) :

Le subjonctif délibératif pose une question que la personne se pose à elle-même sur l'opportunité de ses propres démarches : elle s'applique à moi et à nous (ou à des équivalents de premières personnes). (Humbert 1972 : 114, § 183)

À partir de cet emploi, diverses nuances peuvent s'exprimer. Pour J. Humbert, le subjonctif délibératif est particulièrement propre à exprimer l'indignation ou le découragement, pour Kühner et Gerth (désormais KG) (1898 : 221, § 394.6) la résistance, l'étonnement ou l'ironie (*Unwille, Verwunderung, Ironie*) ; pour Schwyzer-Debrunner (1966), les questions où il apparaît sont des questions de réflexion, doute, résistance, étonnement (*überlegende, zweifelnde, unwillige, verwunderte (Selbst-)Fragen*). On retrouve certaines nuances dans l'exemple le plus cité dans les grammaires (4)<sup>9</sup>, qui indique l'hésitation du chœur.

*Le Chœur hésite à révéler à Créüse que son mari est parti avec Ion*

(4) Εἴπωμεν ἢ σιγῶμεν ἢ τί δράσομεν ; (E. *Ion* 758)

'Devons-nous parler ou nous taire ? Qu'allons-nous faire ?'

C'est pourquoi on donne différents noms au subjonctif délibératif : *dubitativus*, *indignantis*, interrogatif, mode des questions d'appel. Pour certains, ces noms ne caractérisent qu'une partie des emplois du subjonctif délibératif. Pour d'autres, ils sont interchangeables. Dans l'ensemble, ils ne font que signaler des effets de sens, mais ne sont pas applicables à toutes les interrogatives au subjonctif délibératif. Pour préciser les propriétés des énoncés avec subjonctif délibératif, il faut regarder de plus près leurs caractéristiques linguistiques. Voici ce que l'on trouve dans les différentes grammaires du

---

<sup>9</sup> Les traductions sont miennes. Les abréviations sont celles du dictionnaire de Liddell, Scott et Jones, mis à part pour Eschyle, abrégé Esch.

grec<sup>10</sup>. Pour les caractéristiques qui ne font pas l'unanimité, on a précisé entre parenthèses le nom de la grammaire qui la propose.

### 2.1.1 Syntaxe

Voici les trois caractéristiques syntaxiques des interrogatives au subjonctif délibératif que l'on trouve dans les grammaires :

- Le subjonctif délibératif se trouve dans toutes les sortes d'interrogatives (totales ex. (4), partielles ex. (5) et alternatives ex. (6)).
- La négation est μή (ex. (7)).
- En subordonnée, la transposition à l'optatif oblique en contexte passé est possible (ex. (19)).

*La définition du φίλος ne convient pas*

(5) Νῦν δὲ πῶς, ἦν δ' ἐγώ, **μεταθώμεθα** ; (Pl. R. 334e9)

'Et maintenant, dis-je, comment faire pour la changer ?'

(6) Πότερον οὖν καὶ ταύτην **φῶμεν** τὴν τέχνην ἐν τοῖς ἀνθρώποις ἐγγίγνεσθαι ὥσπερ καὶ τὰς ἄλλας ἢ μή ; (Pl. Cra. 429a2)

'Devons-nous donc dire que ce métier (faire des lois) est né aussi chez les hommes, comme les autres métiers, ou non ?'

*Les pensées des hommes prennent souvent la forme de texte écrit ou d'images*

(7) Τοῦτων οὖν πότερα φῶμεν τοῖς μὲν ἀγαθοῖς ὡς τὸ πολὺ τὰ γεγραμμένα παρατίθεσθαι ἀληθῆ διὰ τὸ θεοφιλεῖς εἶναι, τοῖς δὲ κακοῖς ὡς αὖ <τὸ> πολὺ τούναντίον, ἢ **μή φῶμεν** ; (Pl. Phlb. 40b4)

'Parmi celles-ci, pouvons-nous dire que la plupart du temps, ce qui est dépeint se présente comme vrai aux hommes bons, parce qu'ils sont aimés des dieux, tandis que c'est la plupart du temps le contraire pour les hommes mauvais, ou bien ne pouvons-nous pas le dire ?'

### 2.1.2 Sémantique

<sup>10</sup>Les grammaires examinées sont (dans l'ordre chronologique de parution)

Goodwin (1889 : 98-101, § 287-289 et 292).

KG (1898 : 221, § 394.6 ; 234 § 396.5) et (1904 : 536, § 590).

Smyth (1956<sup>2</sup> : 405, § 1807 et § 1809 ; 600, § 2662 ; 605-606, § 2677-2679).

Humbert (1972<sup>3</sup> : 114, § 183 ; 240, § 391 ; 244, § 400).

Schwyzler-Debrunner (1966<sup>3</sup> : 318).

Adrados (1992 : 526-527).

Cooper (1998 : 651, § 53.7.2 ; 677-679, § 54.2.3 ; 679, § 54.2.4 et § 54.2.5 ; 686, § 54.3.8 ; 710-711, § 54.7.0 et 54.7.1).

C'est sur la valeur sémantique du subjonctif dans les interrogatives que l'on trouve le plus de divergences. On a parfois classé le subjonctif délibératif comme troisième emploi fondamental du subjonctif à côté du subjonctif d'ordre et du subjonctif prospectif. Cela prouve la difficulté que l'on a à l'expliquer. Une autre démarche a consisté à ramener les deux autres emplois du subjonctif à une valeur fondamentale (la volonté pour Delbrück 1871 ; le futur pour Hahn 1953), puis à y rattacher le subjonctif délibératif. Il a parfois été considéré comme une combinaison des deux valeurs (Adrados 1992).

- L'interprétation découle de l'insertion d'un subjonctif volitif (aussi appelé 'hortatif' ; 'exhortatif' ; 'd'ordre') dans une question.
- Ce subjonctif est à la fois volitif et prospectif (Adrados).
- Demande une réplique qui soit plutôt un ordre (KG).
- Souvent, il n'y a pas de réplique attendue<sup>11</sup> (Schwyzer : « Fragen, auf die oft keine Antwort erwartet wird »).

En réalité, il est plus facile de comprendre le subjonctif délibératif si l'on part de sa place dans le champ de la modalité en grec ancien. En effet, le subjonctif est un mode qui se comprend par rapport aux deux autres modes que sont l'indicatif et l'optatif. En tant que mode, il est le reflet d'une ou plusieurs modalités. Avec J. Lyons (1990), nous distinguerons la modalité épistémique (subjective et objective<sup>12</sup>), qui indique le point de vue sur la valeur de vérité de l'énoncé, et la modalité déontique, qui indique le point de vue sur la réalisation du contenu propositionnel de l'énoncé. Les deux valeurs reconnues au subjonctif en grec classique<sup>13</sup> relèvent chacune d'une de ces deux modalités : la valeur prospective correspond à la modalité épistémique ; la valeur volitive à la modalité déontique. L'unité du mode subjonctif tient à la force de la modalité relativement à celle exprimée par les deux autres modes, indicatif/impératif et optatif (dans le même sens voir Lyons 1990 : 433-436). Dans le cadre de la modalité épistémique, le subjonctif indique que la réalisation du procès est probable (elle est présentée comme certaine avec l'indicatif, comme possible avec l'optatif<sup>14</sup>). Dans le cadre de la modalité déontique, il indique que le procès peut/doit être réalisé, mais de façon moins contraignante que dans un énoncé à l'impératif, et plus contraignante que dans un énoncé à l'optatif<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup>Voir la citation de Huddelston en introduction.

<sup>12</sup>Difficile à distinguer de la modalité aléthique selon Lyons (1990 : 417).

<sup>13</sup>Il ne semble pas que l'on puisse soutenir cela pour le grec homérique où la frontière avec l'indicatif futur est moins nette (voir Hahn 1953 ; Chantraine (1953 : § 309)).

<sup>14</sup>Cela se lit par exemple dans les systèmes conditionnels : εἰ + indicatif présente la réalisation du procès comme plus certain que εἰ + subjonctif, lui-même plus certain que εἰ + optatif (pour cette échelle voir l'ouvrage de G. Wakker 1994).

<sup>15</sup>En réalité, cela n'est pas aisément démontrable, car le subjonctif et l'impératif sont en répartition complémentaire dans l'expression des actes directifs. Le subjonctif (aoriste) ne sert guère qu'à la défense.

Le subjonctif délibératif est à rapprocher de la modalité déontique. En effet, il forme un couple avec le subjonctif volitif comme dans l'extrait de la *République* en (8) qui présente une paire question/réplique au subjonctif.

- (8) a. Σωκράτης. **Φῶμεν** ἄρα;  
 b. Γλαύκων. **Φῶμεν**. (Pl. R. 444a8-9)  
 'a. Pouvons-nous donc le dire (que nous avons trouvé la définition de l'État juste) ?  
 b. Disons-le.'

La possibilité de répliquer avec un modal d'obligation va dans le même sens (ex. (9)).

- (9) a. Σωκράτης. **Προελώμεθα** δὴ τι παράδειγμα ἑκατέρων αἱ εἰσιν, ἵνα τύπῳ λάβωμεν αὐτάς ;  
 b. Γλαύκων. Οὐκοῦν **χρή**. (Pl. R. 559a8-10)  
 'a. Devons-nous choisir un exemple de ce qu'est chacun d'entre eux (les désirs) pour que nous les saisissons dans les grandes lignes ?  
 b. Il le faut.'

Dans un article de 1995, A. Revuelta-Puigdollers montre que le subjonctif délibératif couvre tout le champ de la modalité déontique<sup>16</sup>: permission/interdiction, obligation/absence d'obligation. Il tire cette conclusion d'une analyse sémantique et des différentes gloses du subjonctif délibératif que l'on trouve dans les textes. Ainsi, le subjonctif délibératif peut être glosé par un verbe à P2 comme *κελεύω* 'ordonner' suivi d'un infinitif qui a un sujet référent au locuteur, ce qui montre sa capacité à exprimer l'obligation et l'interdiction, ou un verbe comme *ἔάω* 'laisser, permettre', en rapport avec l'expression de la permission/interdiction. Il en va de même avec les modaux comme *χρή/δεῖ* 'falloir' ou *ἔχω* + infinitif 'pouvoir'. Ses résultats sont résumés dans le tableau 2, adapté de Revuelta (1995 : 85).

On peut même compliquer le tableau en considérant qu'il faut prendre en compte davantage de nuances. Cela donne pour résultat le tableau 3 (le tableau 4 est une glose du tableau 3 avec les verbes modaux). Toutefois, il n'est pas sûr que tout soit sur le même plan.

---

Toutefois, le fait que l'impératif soit la forme prototypique des actes directifs alors que le subjonctif n'y est employé que marginalement va bien dans le sens d'une différence de force. En dehors des actes directifs, le subjonctif peut être utilisé, notamment à P4, dans l'exhortation, qui n'est pas contraignante. L'impératif sert bien à formuler d'autres actes de langage, mais ce n'est pas sa fonction première. Sur ces points, nous renvoyons à l'étude de C. Denizot (2011) qui a un point de vue plutôt différent du nôtre et se place sur le plan de l'énonciation et non sur celui de la modalité.

Les rares emplois de l'optatif de souhait qui peuvent être compris comme directifs relève de l'acte de langage indirect. Dans le cadre de la modalité déontique, l'optatif + *ἄν* ne connaît guère que l'emploi de la permission (sur ce point, notre analyse diffère de celle de C. Denizot, qui rattache les optatifs + *ἄν* qu'elle étudie à la modalité épistémique).

<sup>16</sup>Pour une discussion du point de vue de la philosophie du langage, voir Wheatley (1955).



Obligation et permission sont des notions plus fondamentales comme le montre l'emploi récurrent des verbes *devoir* et *pouvoir* dans le tableau 4. Ainsi, la non exemption et l'obligation ou la non prohibition et la permission apparaissent comme des notions intuitivement proches. L'important est de voir le champ des nuances que peuvent recouvrir et la modalité déontique et le subjonctif délibératif et le recoupement entre les deux.

Tableau 2 : le subjonctif délibératif comme expression de la modalité déontique (notions)<sup>17</sup> (1)

Subjonctif délibératif au positif	
Permission	Prohibition
Obligation	Exemption
Subjonctif délibératif nié	

Tableau 3 : le subjonctif délibératif comme expression de la modalité déontique (notions) (2)

Subjonctif délibératif au positif	
Permission/Interdiction	Prohibition/Non prohibition
Obligation/Non obligation	Exemption/Non exemption
Subjonctif délibératif nié	

Tableau 4 : le subjonctif délibératif comme expression de la modalité déontique (verbes modaux)

Subjonctif délibératif au positif	
pouvoir faire/devoir ne pas faire	ne pas pouvoir faire/pouvoir ne pas faire (sans l'avoir demandé)
devoir faire/ne pas être obligé de faire	pouvoir ne pas faire (en l'ayant demandé)/ne pas pouvoir ne pas faire
Subjonctif délibératif nié	

Il ne peut être question ici d'exemplifier toutes ces possibilités, mais (9) est un bon exemple d'obligation ; (10) est un bon exemple de demande de permission ou de non prohibition (lecture facilitée par la présence de la conditionnelle).

<sup>17</sup> Il faut en réalité lire « demande de prohibition », « demande de confirmation de la prohibition » etc.

(10) Μηδ' ἔάν τι ὠνώμαι, ἔφη, ἦν πωλῆ νεώτερος τριάκοντα ἐτῶν, ἔρωμαι ὅπου πωλεῖ ; (X. Mem. 1.2.36)

'Si j'achète quelque chose, dit-il, qui est vendu par un homme de moins de trente ans, ne puis-je pas lui demander combien il le vend ?'

Enfin, le dernier point sur lequel les grammaires s'expriment est la situation d'énonciation dans laquelle on trouve le subjonctif. Liée à la modalité déontique que l'on vient de définir, elle permet de mettre en évidence un acte de langage spécifique à l'énoncé au subjonctif délibératif.

### 2.1.3 Situation d'énonciation

Dans les grammaires, les caractéristiques énonciatives suivantes sont attribuées au subjonctif délibératif :

- Le subjonctif délibératif est le plus souvent à P1 ou P4<sup>18</sup>.
- Il se trouve dans des questions où on se demande si l'action verbale est exigée du sujet du verbe au subjonctif (« In questions which ask whether the verbal action is required of the subject of the subjunctive » (Cooper (1998 : § 54.2.3))).
- P3 et P6 sont rares, et se trouvent surtout dans les interrogatives partielles. C'est un phénomène récent (Précision de Schwyzer (1966 : 318) : « il existe en attique depuis Platon et Démosthène » (« im Attischen erscheint er seit Plato und Demosthenes »)).
- P2 ne se trouve qu'au théâtre (Cooper).
- Référence à une situation présente (KG).

Ces remarques peuvent également être faites pour notre corpus. Sur 134 interrogatives directes au subjonctif délibératif seules deux sont à P3 et un exemple hors corpus est à P5 (nous revenons sur ces exemples *infra*). Toutes les autres sont à P1 (14) ou plus encore à P4 (119).

Pour ce qui est de la référence à la situation *présente* signalée par KG, il faut distinguer deux éléments<sup>19</sup> : le contenu propositionnel, dont la réalisation est nécessairement postérieure à la situation d'énonciation, puisqu'elle dépend de la réplique de l'interlocuteur ; et l'énonciation elle-même. L'emploi du subjonctif délibératif nécessite ces deux éléments. L'ancrage dans la situation d'énonciation est impératif. C'est-à-dire qu'on ne trouve de subjonctif que dans un contexte de discours par opposition à un contexte de récit, selon l'opposition désormais traditionnelle introduite par Benveniste 1966. Cela est certes

<sup>18</sup>Nous adoptons la présentation qui numérote les personnes de P1 à P6 (P4 = première du pluriel, P5 = deuxième du pluriel, P6 = troisième du pluriel).

<sup>19</sup> Je dois cette remarque à C. Denizot.

voulu par le subjonctif, qui ne renvoie à un temps passé que s'il est dans une subordonnée dépendant d'un verbe lui-même au passé. Mais cela va plus loin, comme on le verra dans l'étude des interrogatives indirectes. Par ailleurs, pour avoir un subjonctif délibératif, est également nécessaire la dépendance de la réalisation du contenu propositionnel vis-à-vis de la réplique à la question, autrement dit la référence future du contenu propositionnel. Cela prédit par conséquent que l'on doit employer un autre moyen que le subjonctif pour dire : « que devait-il faire ? », ce qui est vérifié.

## 2.2 L'acte de langage délibératif

L'examen des particularités syntaxiques, sémantiques et énonciatives suggère que les interrogatives au subjonctif délibératif sont isolées parmi les interrogatives. Dans cette section, nous défendons l'idée que cet isolement est dû au fait que les interrogatives au subjonctif délibératif sont le véhicule d'un acte de langage particulier : l'acte de délibération. Pour ce faire, nous réanalysons certaines des caractéristiques, notamment énonciatives, comme les restrictions personnelles.

### 2.2.1 Conditions de l'acte délibératif

Il ressort de la restriction presque complète à P1/P4 que l'acte de délibération est centré sur le locuteur : il faut qu'il y ait une correspondance partielle ou totale entre la personne qui énonce la question et le référent du sujet du verbe de la question. C'est également par rapport aux coordonnées du locuteur qu'est calculé l'accomplissement du procès dénoté par le verbe de la question. Dans un corpus platonicien comme le nôtre, la P4 est majoritaire, car le locuteur (le plus souvent Socrate) associe son ou ses interlocuteur(s) à la démonstration. Les questions délibératives cherchent l'approbation des interlocuteurs à ce que le locuteur vient de dire, comme en (8). Le centrage se fait donc bien sur le locuteur et non sur un groupe et à travers cette dissociation énonciative de la P4, c'est bien le dire du locuteur qui est visé.

Si l'on associe ce centrage sur le locuteur avec la forme interrogative et la modalité déontique, on peut comprendre la spécificité de l'acte de délibération. En effet, il est le miroir d'un acte centré sur la deuxième personne<sup>20</sup>, auquel est associée la modalité déontique : l'acte directif<sup>21</sup>. C'est ce que suggèrent les répliques aux interrogatives au subjonctif délibératif formulées avec un verbe explicitement directif comme *κελεύω* (cf. D. 9.46, exemple emprunté à Revuelta 1995) ou comme *δέομαι* (cf. le couple de phrases (17)/(21)).

En utilisant la forme interrogative, le locuteur invite l'interlocuteur à formuler à son intention un acte directif. Contrairement aux questions informatives, le rapport que le

<sup>20</sup> Ce point est longuement développé par Denizot (2011 : chapitre III).

<sup>21</sup> Sur le lien entre modalité déontique et acte directif voir Lyons (1990 : 441-449).

locuteur entretient avec l'interlocuteur dans la délibération est particulier en ce qu'il attend comme réplique de l'interlocuteur non pas un énoncé informatif (une assertion), mais un énoncé directif qui aille dans son intérêt (comme un conseil, une proposition, une instruction, une permission). En cela, le grec est conforme à ce que l'on avait vu pour le français en introduction (exemple (3)). C'est ce qui ressort de l'examen des exemples. Si l'on observe l'exemple (8), la réplique de Glaucon à Socrate est un subjonctif exhortatif – φῶμεν – qui inclut d'ailleurs les deux participants de la situation d'énonciation. Socrate ne sait pas (ou feint de ne pas savoir) comment orienter la conversation, et pour cela il demande à son interlocuteur de les orienter par cet acte directif.

Le subjonctif exhortatif n'est pas le seul à pouvoir être utilisé dans les répliques à des actes de délibération. On trouve également des impératifs comme dans la réplique de Glaucon en (11).

(11) a. Σωκράτης. **Μισθωσώμεθα** οὖν κήρυκα, ἦν δ' ἐγώ, ἢ αὐτὸς **ἀνειίπω** ὅτι ὁ Ἄριστωνος υἱὸς τὸν ἄριστόν τε καὶ δικαιοτάτον εὐδαιμονέστατον ἔκρινε, τοῦτον δ' εἶναι τὸν βασιλικώτατον καὶ βασιλεύοντα αὐτοῦ, τὸν δὲ κάκιστόν τε καὶ ἀδικώτατον ἀθλιώτατον, τοῦτον δὲ αὖ τυγχάνειν ὄντα ὃς ἂν τυραννικώτατος ὦν ἑαυτοῦ τε ὅτι μάλιστα τυραννῆ καὶ τῆς πόλεως;

b. Γλαύκων. **Ἄνειρήσθω** σοι, ἔφη. (Pl. R. 580b8-c5)

'a. Devons-nous donc payer un héraut, dis-je, ou dois-je annoncer moi-même que le fils d'Ariston a jugé que le meilleur et le plus juste des hommes est le plus heureux et que cet homme est celui qui a le tempérament le plus royal et qui règne sur lui-même, tandis que le pire et le plus injuste est le plus malheureux et que celui-là se trouve être à son tour celui qui, étant le plus tyrannique, à la fois se tyrannise le plus lui-même et tyrannise sa cité ?

b. À toi de l'annoncer, dit-il.'

Il peut aussi se trouver dans une paire question/réplique avec comme répliques des actes directifs indirects. Ainsi le futur connaît certains emplois directifs, y compris injonctif (v. Denizot (2011 : 423-439)), comme en (12) emprunté à C. Denizot, ainsi que la traduction.

(12) **Δώσετε** τὸν φόρον, ἢ βροντήσας τὴν πόλιν ὑμῶν ἀνατρέψω. (Ar. V. 671)

'Vous allez donner le tribut, ou dans un bruit de tonnerre je vais renverser votre ville.'

L'acte de délibération serait donc l'acte interrogatif correspondant à une réplique sous forme d'acte directif. Le locuteur place son interlocuteur dans une position légitime pour lui donner une permission, lui interdire ou le contraindre à faire quelque chose. En se plaçant dans cette position, il s'engage à suivre les instructions données par son interlocuteur. Ces circonstances sont extrêmement contraintes. Il est intéressant de voir que la transposition de ce rapport de légitimation à une autre personne qu'à l'interlocuteur

entraîne la perte du subjonctif et l'emploi d'une autre formulation de la délibération (voir *infra* 4.2.1).

Pour aller plus loin, on peut affirmer que l'acte de délibération forme avec l'acte directif un **échange**, au sens de C. Kerbrat-Orecchioni (2001 : 62-63), c'est-à-dire une paire d'actes dont le premier est initiatif (déclenche une réaction de l'interlocuteur, ici l'acte de délibération) et le second est réactif (ici l'actif directif).

Bien entendu, on délibère souvent seul et les questions délibératives sont courantes dans les monologues théâtraux. Mais rien dans les conditions de félicité de l'acte interrogatif ne spécifie que l'interlocuteur (en l'occurrence soi-même) doit avoir la réponse.

On peut tenter de formuler les conditions de félicité de l'acte délibératif à la façon de Searle (1972), Searle et Vanderveken (1985) en associant des traits de l'acte de poser une question et de l'acte directif (L = locuteur, I = interlocuteur). Il faut noter que la dernière condition n'est présentée ici que sous forme d'hypothèse.

- L ne connaît pas le contenu de la réplique.
- L suppose que la réplique est dans son intérêt.
- L sait qu'il est en mesure d'effectuer ce que I lui demandera de faire.
- L pense que I est en mesure de lui répliquer.

### 2.2.2 Le subjonctif délibératif en dehors de la première personne

Nous disions que la perte du rapport immédiat d'interlocution entraînait l'emploi d'un autre tour que le subjonctif délibératif. Dans ce cas, on peut se demander pourquoi l'on a parfois des alternatives au subjonctif délibératif qui sont à la première personne et qui renvoient à la situation présente. C'est ce qu'on étudie en 4.2. Mais avant de passer à ce second temps de l'analyse, il convient de revenir sur les rares cas où l'on a un subjonctif délibératif à une autre personne. Les grammaires citent certains exemples de P2 ou de P5.

Pour avoir des P2 et des P5, il faut avoir des circonstances très particulières : des questions-échos. C'est pourquoi Cooper note qu'on ne les trouve que dans le théâtre, lieu privilégié de l'échange verbal, parfois vif. On les emploie « seulement quand elle[s] se laisse[nt] ramener à la première personne en question directe » (« nur dann, wenn sie dieselbe auf die I. Person in der direkten Frage zurückführen lässt », KG (1898 : 221, § 394.6)).

Les questions-échos sont une reprise par le locuteur des termes d'une question posée par l'interlocuteur pour s'assurer qu'il a bien compris la question. Elles se caractérisent par l'adaptation des marqueurs de l'énonciation au point de vue du locuteur pour refléter celui de l'interlocuteur, et par le marquage du discours indirect pour indiquer que le locuteur ne prend pas en charge cette question. Ce marquage est, pour les questions totales, l'emploi de *εἰ* dans la reprise<sup>22</sup> et, dans les questions partielles, l'emploi obligatoire<sup>23</sup> de *ὅστις* au lieu de

<sup>22</sup>De même qu'en français on reprend la question en l'introduisant par *si* : « A : Viens-tu demain ? B : **Si** je viens demain ?/\*Viens-je demain ? ».

<sup>23</sup>Cela a été clairement souligné par M. Biraud et S. Mellet (2000).

τίς<sup>24</sup>. C'est ce qu'on a dans l'exemple (13) où l'on trouve ὅ τι. Nous ne tenons donc pas l'emploi de P2 ou de P5 pour un contre-exemple.

*Pisthétère a l'idée de fonder une cité des oiseaux*

(13) a. Ἐποψ. Τί σοι πιθώμεσθ' ;

b. Πιστέταιρος. Ὅ τι πίθησθε ; (Ar. Av. 164)

'a. Erops. En quoi devons-nous t'obéir ?

b. Pisthétère. En quoi vous devez m'obéir ?

Quant à l'emploi de P3, voici l'unique exemple du corpus :

(14) Τῷ δὲ λόγοις πρὸς λόγους τί τις, ᾧ Θεαίτητε, ἄλλο εἶπη πλὴν ἀμφισβητητικόν ; (Pl. Sph. 225b1)

'Et le (combat) qui se fait de discours à discours, comment l'appellera-t-on, Théétète, si ce n'est controversé?'

Dans ce passage du *Sophiste*, l'Étranger et Théétète sont en train d'établir une typologie des types de combats : le combat ἀμιλλητικόν et le μαχητικόν. Ce dernier se subdivise à son tour. Le premier sous-type est le combat βιαστικόν, la question de l'exemple (14) vise à trouver le nom du second sous-type et propose ἀμφισβητητικόν. Tous les noms attribués dans cette typologie l'ont été par les deux acteurs de la situation d'interlocution. Le nom du dernier sous-type proposé par la question (14) le sera par les mêmes personnes. L'indéfini τις recouvre donc en fait l'Étranger et Théétète, c'est-à-dire, recouvre un 'nous'<sup>25</sup>, à l'instar du *on* français qui se substitue si souvent au pronom de P4. Toutefois, cela est purement contextuel et n'est pas grammaticalisé comme en français. Nous ne considérerons donc pas cet exemple comme un contre-exemple.

Cette première section nous a permis de présenter les caractéristiques de l'acte de délibération à partir de l'analyse de sa forme prototypique : l'interrogative au subjonctif. Il s'agit d'un acte par lequel le locuteur demande à son interlocuteur d'exprimer à son égard un acte directif qui va dans son propre intérêt. Maintenant que l'existence d'un acte délibératif est établie, il est légitime de se demander s'il existe un verbe performatif qui lui corresponde. Cette question est liée à celle de l'enchâssement des questions délibératives. Comme pour tout acte de langage, elle est problématique, car l'enchâssement doit entraîner la perte de sa force illocutoire (une seule force illocutoire par énoncé). C'est la question que nous étudions dans la section suivante.

### 3 Le subjonctif délibératif en subordonnée

<sup>24</sup> Phénomène parallèle en français : « A : que fais-tu ? B : **Ce que** je fais ?/\*Que fais-je ? ».

<sup>25</sup> Il en va de même dans l'autre exemple cité par les grammairiens : S. O.C. 170.

Les questions directes au subjonctif délibératif doivent pouvoir être, à l’instar des autres questions, enchâssées. Quelles sont les particularités de cet enchâssement ? Si le subjonctif est le marqueur de l’acte de langage délibératif dans les interrogatives directes, survit-il à l’enchâssement ? La réponse est oui, mais dans certaines conditions. Observons d’abord les données.

### 3.1 Questions délibératives et discours indirect

Tout d’abord, on s’attend à ce que l’enchâssement d’un subjonctif délibératif soit typiquement un passage au discours indirect comme en (15), qui présente un verbe ‘demander’ à P3, suivi d’une interrogative avec concordance des personnes, conformément à ce que l’on a dit plus haut.

*Criton anticipe la mort de Socrate*

(15) Οἴεταί με ἐκεῖνον εἶναι ὃν ὄψεται ὀλίγον ὕστερον νεκρόν, καὶ ἐρωτᾷ δὴ πῶς με θάπτῃ. (Pl. *Phd.* 115d2)

‘Il pense que je suis ce cadavre qu’il verra sous peu et il demande donc comment il doit m’enterrer.’

On peut en rapprocher l’exemple suivant :

*Il est difficile pour un homme seul d’être sûr du résultat de sa recherche*

(16) Αὐτίκα περιῶν ζητεῖ ὅτῳ ἐπιδείξεται καὶ μεθ’ ὅτου βεβαιώσηται, ἕως ἂν ἐντύχη. (Pl. *Prt.* 348d5)

‘Aussitôt il se promène, cherchant à qui il pourrait le montrer et avec qui raffermir sa connaissance, jusqu’à ce qu’il le rencontre.’

D’un point de vue syntaxique, comme pour les interrogatives directes la négation est μή, comme en (17)<sup>26</sup>.

(17) Οὐτ’ αὖ ὅπως μὴ βοηθήσω ἔχω. (Pl. *R.* 368b7)

‘Et de nouveau je ne sais pas comment ne pas venir à votre secours.’

<sup>26</sup> Morphologiquement, βοηθήσω pourrait aussi être un futur. Toutefois, le tour οὐκ ἔχω ne présente jamais de forme qui soit sans ambiguïté un futur dans notre corpus et la négation μή renforce l’idée que c’est un subjonctif (sur l’ambiguïté subjonctif/indicatif futur et la question de la négation, voir 4.1 et le commentaire de l’exemple (25)). Le problème de l’ambiguïté entre indicatif et subjonctif se pose aussi régulièrement à la première personne du présent. L’interprétation ne fait toutefois pas de doute : en (20), d’après le contexte, οὐκ ἔχω τί λέγω ne signifie pas ‘je ne sais pas ce que je dis’, mais ‘je ne sais pas quoi dire’.

En revanche, et cela peut paraître surprenant, nous n'avons dans notre corpus aucune subordonnée interrogative totale, bien qu'elles soient théoriquement possibles. La différence avec les interrogatives directes, où elles sont majoritaires, s'explique sans doute pour des raisons pragmatiques. L'énoncé interrogatif délibératif (direct) a chez Platon une fonction argumentative : elle fait progresser l'argumentation en déguisant une demande de confirmation sous une délibération. Les interrogatives totales sont particulièrement propres à jouer ce rôle, alors que les partielles sont moins « souples ». En revanche, l'interprétation d'une subordonnée interrogative est déterminée par le sens de son verbe introducteur. Il n'y a donc pas d'usage indirect des subordonnées interrogatives. Le verbe introducteur marque toujours la subordonnée comme délibérative. Aucun autre acte de langage n'est donc possible. Il se présente donc beaucoup moins de situations où l'on a besoin d'utiliser une interrogative totale, ce qui explique leur rateté.

En outre, l'examen du corpus offre un phénomène frappant. (15) et (16) ne sont pas représentatifs des 38<sup>27</sup> exemples du corpus et ne semblent pas du tout prototypiques. En effet, certains verbes introducteurs semblent être spécifiques à l'introduction d'une interrogative au subjonctif délibératif. Il s'agit des verbes (οὐκ) ἔχω (25 exemples) et ἀπορῶ (8 exemples)<sup>28</sup>. De plus, les contextes dans lesquels apparaissent les subordonnées au subjonctif délibératif sont très spécifiques. Ils présentent les critères suivants (dans l'ordre décroissant de fréquence) : contextes non véridiques<sup>29</sup> (38/38), contextes au temps présent (30/38), P1 ou P4 (24/38). Si bien que l'exemple prototypique de subordonnée au subjonctif délibératif est (18) qui présente ces quatre critères (en incluant le verbe introducteur). Cela représente 23 exemples sur 38.

(18) Ἀπορῶ ἔγωγε ὅ τι εἶπω. (Pl. *Hipparch.* 231c5)

'Pour ma part, je ne sais quoi dire.'

On pourrait objecter que le déséquilibre en faveur du présent s'explique par le fait qu'en contexte passé, on a non pas un subjonctif délibératif, mais un optatif oblique. Mais dans le corpus, seuls cinq exemples d'optatifs obliques nous semblent pouvoir être interprétés comme la transposition d'un subjonctif délibératif : X. *Cyr.* 1, 6, 2 ; 3, 1, 4 ; 5, 5, 1 ; Pl. *Prt.* 320a, 321c (verbes : ἀπορῶ x 3, ἔχω x 1, βουλευόμεαι x 1). Ainsi en (19).

<sup>27</sup> Le corpus présente 37 phrases avec une subordonnée interrogative au subjonctif délibératif, mais 38 exemples de subordonnées en tout.

<sup>28</sup> Les autres verbes, qui ne sont utilisés qu'une fois, sont (tels qu'ils apparaissent dans le texte) : ἐπανασκέψασθαι, ἔρωτᾷ, ἔστι, εὐρεῖν, ζητεῖ, σκεπτόν.

<sup>29</sup> Nous empruntons la définition des contextes non véridiques à Zwarts (1995) : « Nonveridical operators : Let O be a monadic sentential operator. O is said to be veridical just in case  $Op \rightarrow p$  is logically valid. If O is not veridical, then O is nonveridical. »



*Après une victoire, les Perses doivent se réunir*

(19) ... ὅπως περὶ τῶν φρουρίων ὧν εἰλήφεσαν βουλευσάιντο ὃ τι **χρήσαιντο**. (X. Cyr. 5.5.1)

‘... pour décider ce qu’ils feraient des forteresses qu’ils avaient prises.’

La présence de verbes à P1 (éventuellement P4) au présent de l’indicatif (actif) rappelle les conditions dans lesquelles apparaissent les énoncés performatifs. Il faut maintenant examiner ἀπορῶ et οὐκ ἔχω qui sont de potentiels candidats pour l’expression performative de la délibération.

### 3.2 Verbes performatifs et délibération

Les énoncés performatifs tels que les décrit dans un premier temps Austin 1970 ont une définition très stricte. Il s’agit d’énoncés qui par leur seule profération réalise l’acte qu’est leur contenu descriptif. Une classe de verbes, dits verbes performatifs, comme *baptiser* par exemple, ont cette propriété, à condition qu’ils soient énoncés à la première personne du singulier du présent de l’indicatif actif. On peut aussi citer la définition plus englobante de Vanderveken 1988 : « les énoncés performatifs expriment, relativement à chaque contexte possible d’énonciation, une *déclaration* par le locuteur qu’il accomplit l’acte illocutoire ayant la force nommée par le verbe performatif. (...) D’un point de vue logique, les déclarations ont ce trait caractéristique que le locuteur, en se représentant comme accomplissant une action, réussit à accomplir cette action par le seul fait de son énonciation. »

Parmi les deux verbes examinés ici, l’un est nié – οὐκ ἔχω –, l’autre est intrinséquement négatif – ἀπορῶ. On verra que cela n’est pourtant pas un obstacle en raison du sens très particulier de l’acte d’interrogation, qui doit marquer l’absence de connaissance. Les autres conditions sont réunies (première personne du singulier du présent de l’indicatif). Reste à voir si le sens des verbes et leurs conditions d’emploi justifient réellement de les classer parmi les performatifs.

En disant οὐκ ἔχω ou ἀπορῶ, le locuteur exprime l’hésitation qui est fondamentalement à l’origine de l’acte délibératif et réalise la délibération. L’acte de délibération est un acte de réflexion interne, ne peut être verbalisé que par celui qui fait cette réflexion pour que la verbalisation elle-même vaille réflexion délibérative (c’est-à-dire réflexion sur sa propre action). Tout se passe comme si la verbalisation permettait au locuteur de prendre conscience du problème et de l’engager dans la voie de la solution, tandis qu’en restant informulée, cette réflexion ne peut trouver de solution, d’autant plus qu’elle fait appel à l’interlocuteur pour être résolue. La présence d’une négation (οὐκ dans οὐκ ἔχω et le préfixe ἀ- dans ἀπορῶ) n’est pas une objection. Elle est même indispensable. En effet, elle est ici l’expression même de l’absence de connaissance inhérente à toute interrogation. Ces premiers critères nous conduisent à penser que οὐκ ἔχω et ἀπορῶ à la première personne du présent de l’indicatif actif ont des emplois performatifs délibératifs.

On notera que la traduction française de οὐκ ἔχω et de ἀπορῶ par ‘je ne sais pas’ ne rend pas l’aspect performatif de ces expressions et en fait de simple synonymes de οὐκ οἶδα, qui par ailleurs n’introduit pas de subordonnées au subjonctif délibératif dans le corpus. Nous n’avons pas trouvé en français de verbe performatif de délibération, c’est pourquoi nos traductions ne rendront pas justice à ces énoncés.

Pour éprouver cette hypothèse du caractère performatif de ces verbes, il faut examiner à nouveau les exemples de cette section. Si οὐκ ἔχω/ἀπορῶ (+ interrogative au subjonctif délibératif) sont des verbes performatifs, on s’attend à ce que ces énoncés aient le même effet que des questions délibératives directes à côté d’occurrences simplement constatatives/descriptives de l’état d’hésitation du locuteur.

Le sens constatif/descriptif est ce qu’on trouve par exemple en (20), où l’on suppose que λέγω est un subjonctif (voir note 26).

(20) Εἰ γὰρ μήτ' εἰσοίσετε, μήτ' αὐτοὶ στρατεύσεσθε, μήτε τῶν κοινῶν ἀφέξεσθε, μήτε τὰς συντάξεις δώσετε, μήθ' ὅσ' ἂν αὐτὸς αὐτῷ πορίσῃται ἐάσετε, μήτε τὰ ὑμέτερ' αὐτῶν πράττειν ἐθέλησετε, **οὐκ ἔχω τί λέγω**. (D. 8.23)

‘Car si vous ne faites pas de contribution pas, que vous ne faites pas campagne vous-mêmes, que vous ne vous tenez pas loin du trésor public, que vous ne donnez pas de troupes (à Diopithès), que vous ne lui autorisez pas ce qu’il pourrait se procurer à lui-même, et que vous refusez de faire ce que vous avez à faire, je ne sais que dire.’

Les exemples suivants sont justiciables de la même interprétation descriptive : Pl. *Ap.* 20e2, *Prt.* 319b1, *Grg.* 466a1, *Tht.* 158a9, *Smp.* 216c3 (dans ces trois derniers exemples, l’enchâssement du tour interdit l’interprétation performative). L’exemple de l’*Anabase* 1.7.7 est aussi un exemple enchâssé. Quant aux exemples de Démosthène, ils sont eux aussi constatifs (9.4 ; 9.54 ; 18.129 ; 20.143). Cela tient au genre, car dans un discours l’orateur ne s’attend pas à une réplique immédiate de l’interlocuteur, sauf dans une fiction de dialogue.

Toutefois, dans les autres cas, un énoncé en οὐκ ἔχω ou ἀπορῶ réalise l’acte de délibération. En effet, cet acte est censé susciter chez l’interlocuteur un acte directif avec le locuteur pour destinataire. Ainsi dans l’exemple (17), répété ici, la réaction des interlocuteurs de Socrate est donnée non pas dans le dialogue, mais dans la reprise du récit. Il s’agit de (21). Il entraîne effectivement l’emploi d’un verbe de sens directif δέομαι ‘exiger’ avec reprise du verbe utilisé par Socrate βοηθήω. Cette phrase est une transposition non ambiguë au discours indirect de l’acte directif que Glaucon et les autres auditeurs ont adressé à Socrate en réplique à sa question. L’acte de délibération devant suscité chez l’interlocuteur la formulation d’un acte directif, cette réaction des interlocuteurs de Socrate est un indice fort que la question de Socrate était bien une question délibérative.

(17) Οὐτ’ αὖ ὅπως μὴ **βοηθήσω** ἔχω. (Pl. *R.* 368b7)

‘Et de nouveau je ne sais pas comment ne pas venir à votre secours.’

(21) Ὁ τε οὖν Γλαύκων καὶ οἱ ἄλλοι ἐδέοντο παντὶ τρόπῳ βοηθῆσαι. (Pl. R. 368c4)  
 ‘Alors Glaucon et les autres réclamèrent qu’il les aide par tous les moyens.’

Dans d’autres exemples, on n’a pas que des indices discrets de l’orientation performative de l’énoncé. Ainsi à la phrase d’Alcibiade ἀπορῶ μέντοι γε πῶς λέγω ‘je ne sais comment dire’ dans le *second Alcibiade* (139e9), Socrate se déclare incompetent pour répliquer à Alcibiade. Toutefois, il dit εὐρήσομεν ‘nous trouverons’ (la réplique), ce qui implique bien qu’il a compris la phrase d’Alcibiade comme une question et non comme une assertion.

Grg. 503d2-6 est un exemple mixte. À la question de Socrate οὐκ ἔχω ἔγωγε πῶς εἶπω ‘pour ma part, je n’ai pas les moyens de te citer (un homme de ce genre)’, Calliclès ne sait que répliquer, mais il emploie le futur εὐρήσεις, ce qu’il suggère qu’il a compris l’énoncé de Socrate comme une question. Socrate reprend alors la parole pour suggérer lui-même une réplique qui est un acte directif : une exhortation à P4 ἴδωμεν ‘voyons’.

Certains exemples sont difficilement décidables. En (18), Socrate a démontré à son ami que profit et bien n’étaient pas toujours équivalents. La phrase de l’ami qui constitue l’exemple montre que celui-ci est à court d’arguments. En formulant (18), il demande à Socrate de lui en fournir un. Il est normal que Socrate ne s’exécute pas puisqu’il recherchait l’épuisement des arguments de son ami. Cet exemple n’est donc pas probant.

De même, dans l’exemple (22) tiré de la *Cyropédie*, le locuteur suggère lui-même une réplique dans le second membre de la comparaison. On ne peut donc savoir quelle aurait été la réaction de son interlocuteur, en l’occurrence Cyrus, ce qui aurait été un indice que la question avait une interprétation délibérative.

(22) Ἦν Κύρῃ, οὐκ ἔχω τί μείζον εἶπω ἢ ὅτι φίλον σοι ἐμαυτὸν δίδωμι καὶ θεράποντα καὶ σύμμαχον. (X. Cyr. 6.1.48)

‘Cyrus, je n’ai rien de mieux à te dire sauf que je me livre à toi comme ami, serviteur et allié.’

Un dernier critère à étudier est le caractère déclaratif de l’énoncé et la sui-référentialité (l’énoncé renvoie à lui-même) de cette déclaration. Toutes les phrases contenant οὐκ ἔχω et ἀπορῶ sont assertives et donc potentiellement déclaratives. Si l’on considère l’énoncé qui est la contrepartie de l’acte délibératif, l’acte directif, on constate qu’il possède un verbe performatif, *ordonner* en français, *κελεύω* en grec. La sui-référentialité est assurée par la possibilité de dire « par la présente/en disant cela, j’ordonne de ... ». Comme nous ne disposons pas d’équivalents en français pour οὐκ ἔχω et ἀπορῶ, il est difficile de nous livrer à de tels tests sur des phrases hypothétiquement performatives délibératives. Il faut donc supposer, en se fondant sur les indices étudiés précédemment dans cette section que οὐκ ἔχω et ἀπορῶ viennent combler un vide logique

et qu'ils sont à comprendre dans ces contextes comme « je te demande de m'enjoindre de faire telle ou telle chose ».

L'existence de performatifs spécifiques à la délibération renforcerait donc l'idée qu'elle est un acte de langage à proprement parler. Comme beaucoup d'actes de langage, la force illocutoire interrogative délibérative peut être exprimée par des formes qui ne sont pas destinées prototypiquement à cela. C'est ce que l'on examine dans la section suivante.

#### 4 Les formes indirectes de la délibération

Dans la première section, nous avons mentionné des alternatives au subjonctif délibératif dans l'expression de l'acte de délibération. Il faut se demander d'abord quelles sont ces formes indirectes de la délibération et ensuite si elles sont des stricts équivalents du subjonctif délibératif.

##### 4.1 Les candidats à la délibération

Les grammaires proposent une relation d'équivalence dans certaines questions entre le subjonctif délibératif et les formes suivantes :

- Futur (Goodwin, KG, Cooper).
- Présent de l'indicatif.
- Auxiliaires modaux (χρή, ainsi que δεῖ et adjectif verbal en -τέον (Smyth, Cooper)).
- Formes de βούλομαι 'vouloir' + subjonctif, notamment βούλει 'tu veux'.
- Optatif avec ἄν (Goodwin).

Nous les présentons brièvement avant de discuter le bien-fondé de ces rapprochements.

##### FUTUR

Pour le futur, il suffit de se reporter à un exemple comme (4), où les subjonctifs délibératifs sont coordonnés à un futur 'délibératif'<sup>30</sup> pour voir qu'il y a des affinités entre ces deux formes. Dans la *République*, nous avons relevé 31 exemples de futurs « délibératifs » (cf. annexe) comme (23).

(23) Τί δ' αὖ τὸ ζῆν ; οὐ ψυχῆς φήσομεν ἔργον εἶναι ; (Pl. R. 353d9)

'Et la vie à présent ? Ne dirons-nous pas que c'est le travail de l'âme ?'

<sup>30</sup>Voir aussi les exemples dans KG (1898 : 222, § 394.6, remarque 5) et dans Cooper (1998 : 651, § 53.7.2).

Un autre élément qui irait dans ce sens est l'apparition dans un exemple de la négation μή avec le futur (négation employée par ailleurs avec le subjonctif) alors que l'on a la négation οὐ dans ses autres emplois (voir par exemple, Pl. R. 612e8). Cette négation μή se trouve dans l'exemple (24). Il faut d'abord noter que, même avec un « futur délibératif », la négation est normalement οὐ (voir Pl. R. 468e5 et (25) *infra*). En outre, le texte n'est pas assuré. Deux bons manuscrits du Xe s., le Monacensis 485 et le Marcianus 416 portent ὅπως, ce qui signifie que l'on pourrait avoir affaire à une finale plutôt qu'à une interrogative. En outre, le Monacensis 485 a un subjonctif à la place du futur (πεισώμεθα)<sup>31</sup>. Enfin, l'interprétation délibérative n'est pas évidente pour cet exemple. Il vaut donc mieux ne pas se fonder sur lui.

*Est-ce parce que le peuple a été trompé qu'il faut lui ôter le pouvoir de décision ?*

(24) (Δίκαιοι ἔσμεν) διδαχθῆναι πῶς τοῦτο μή πεισώμεθα. (D.20.4)

'Il est juste qu'on nous apprenne comment faire pour cela ne nous arrive plus.'

Pour finir sur la négation et le futur, la répartition négation οὐ avec le futur et négation μή avec le subjonctif permet de désambiguïser des exemples comme (25), qui peuvent être *a priori* des subjonctifs ou des futurs (voir les deux traductions proposées). Il s'agit ici sans conteste d'un futur comme l'indique la négation οὐδέν.

(25) Τί δὴ οὖν οὐδέν τούτων ποιήσω ; (Pl. Ap. 34d9)

'Pourquoi donc ne ferai-je rien faire de cela ?/Pourquoi ne dois-je rien faire de cela ?'

On peut d'ores et déjà se demander s'il n'y a pas une différence entre le subjonctif et le futur. Comme le souligne KG (1898 : 221, § 394.6) « le locuteur réfléchit à ce qu'il doit faire dans la situation *présente* »<sup>32</sup>. On pourrait donc faire l'hypothèse que le futur porte sur une action dans un futur plus lointain que le subjonctif. Elle n'est cependant pas vérifiée comme le montre l'exemple (4) où l'action du verbe au futur glose celle des verbes au subjonctif et où, donc, les actions seront nécessairement concomitantes. Enfin, on peut se demander si le futur peut être utilisé en subordonnée délibérative comme dans l'exemple (26)c.

*Il faut expurger la littérature*

(26) a. Σωκράτης. Καὶ τοὺς ὀδυρμούς ἄρα ἐξαιρήσομεν καὶ τοὺς οἴκτους τοὺς τῶν ἐλλογίμων ἀνδρῶν ;

b. Ἀδείμαντος. Ἀνάγκη, ἔφη, εἶπερ καὶ τὰ πρότερα.

c. Σωκράτης. Σκόπει δὴ, ἦν δ' ἐγώ, εἰ ὀρθῶς ἐξαιρήσομεν ἢ οὐ. (Pl. R. 387d1-4)

<sup>31</sup>De la même façon, C. Denizot (2011 : 94-98) montre qu'il n'y a pas de bons exemples de négation μή avec un futur dans un énoncé directif.

<sup>32</sup>« Indem der Redende bei sich überlegt, was er nach der gegenwärtigen Lage der Dinge tun soll. »

‘a. Et devons-nous aussi en enlever les plaintes et les lamentations des hommes importants ?

b. C’est nécessaire, dit-il, d’après ce qu’on dit précédemment.

c. Observe alors, dis-je, si c’est à juste titre que nous allons les en enlever.’

Toutefois, malgré la présence de la même forme dans une interrogation clairement délibérative quelques lignes au-dessus ((26)a), l’interrogation porte plutôt sur l’adverbe ὀρθῶς (voir la traduction), ce qui exclurait de faire de cette interrogative une délibérative. En outre, il s’agirait de la seule subordonnée interrogative délibérative totale du corpus.

#### PRÉSENT DE L’INDICATIF

Les grammaires ne parlent pas du présent de l’indicatif. De fait, il est rare de pouvoir interpréter une interrogative avec un verbe à ce temps comme une délibération. Dans la *République*, deux passages avec λέγομεν pourraient éventuellement recevoir cette interprétation : 373d et 377e (exemple (27), comme le reflète la traduction). En réalité, nous préférons les laisser de côté, car ils peuvent recevoir une interprétation descriptive : ‘comment appelons-nous ce genre de choses et quelles choses’ en face de ‘comment devons-nous...’.

(27) Ἄλλὰ πῶς δὴ λέγομεν καὶ ποῖα; (Pl. R. 377e5)

‘Mais alors, comment en parler et quelles caractéristiques leur attribuer ?

#### AUXILIAIRES MODAUX

Les *modaux* χρή/δεῖ ‘il faut’ et l’adjectif verbal en -τέος, de même sens (signalé par Smyth et Cooper, voir (Pl. R. 400b4) dans notre corpus) sont aussi parfois présentés comme des variantes possibles du subjonctif délibératif. On trouve des exemples d’alternance entre les deux comme en (28) (cas traité plus précisément en 4.2.1 ; voir aussi en dehors du corpus Hdt 4.9.4) ou des cas de coordination, comme θεατέον en R. 421b4-7 entre les deux membres d’une subordonnée interrogative en πότερον... ἢ... En interrogative directe, dans la *République*, seule une occurrence de verbe modal nous semble être vraiment comparable au subjonctif délibératif (372d6), mais trois exemples d’adjectif verbal en -τέος (365e1, 545b5 (si l’on ponctue avec un point d’interrogation), 558c9).

*Démosthène a tant de choses à dire sur Eschine, qu’il ne sait par où commencer*

(28) Οὐκ ἀπορῶν ὅ τι χρή περὶ σοῦ καὶ τῶν σῶν εἰπεῖν, ἀπορῶ τοῦ πρώτου μνησθῶ. (D. 18.129)

‘Je ne suis pas dans l’embarras pour ce qu’il faut dire de toi et des tiens, je suis dans l’embarras pour ce qu’il faut que je commence par rappeler.’

#### ΒΟΥΛΟΜΑΙ

Pour ce qui est de βούλει ‘tu veux’ + subj. sans complémenteur<sup>33</sup>, il est signalé comme un équivalent du subjonctif délibératif. Ce tour est particulier car βούλομαι introduit normalement une proposition infinitive, éventuellement un tour ὅπως + subjonctif, mais jamais un subjonctif seul. Du reste, en grec, une subordonnée à un temps fini présente toujours un terme introducteur. Il est donc légitime de se demander si la proposition au subjonctif est vraiment syntaxiquement une subordonnée dépendant de βούλει ou si βούλει ne fait pas plutôt figure de particule énonciative venant souligner la dépendance du locuteur à l’égard de la volonté de l’interlocuteur. Quelle que soit la structure syntaxique du tour, son interprétation fonctionnelle n’est pas douteuse. La *République* en présente 14 exemples.

*Il faut chercher comment former des philosophes qui sortiront de la caverne*

(29) Βούλει οὖν τοῦτ’ ἤδη σκοπῶμεν, τίνα τρόπον οἱ τοιοῦτοι ἐγγενήσονται, καὶ πῶς τις ἀνάξει αὐτοὺς εἰς φῶς ; (Pl. R. 521c1)

‘Veux-tu donc que nous examinions d’abord comment de tels hommes se formeront, et comment on les fera monter vers la lumière ?’

OPTATIF + AN

Enfin, une dernière variante évoquée dans la littérature est l’optatif + ἄν. Elle est indiquée chez le seul Goodwin (1889 : 101, § 292.2) qui propose l’exemple (30) et souligne le fait que la négation est μή dans ce cas-là<sup>34</sup>, comme avec un subjonctif (« the direct question here would differ little from μή διαμαρτάνωμεν [subj.] »). La *République* présente deux exemples en 534b7 et 581b10. À vrai dire il s’agit d’un cas limite et l’on n’a jamais de paire question/réplique où la réplique est un acte directif, ce qui irait dans le sens de la teneur délibérative de ces questions. Le plus proche que l’on ait est la réplique βούλομαι ‘je le veux’ à la question de l’exemple (30).

*Socrate et son interlocuteur cherchent un critère pour distinguer le bon du mauvais soldat*

(30) Τί οὖν οὐ σκοποῦμεν πῶς ἄν αὐτῶν μὴ διαμαρτάνοιμεν ; (X. Mem. 3.1.10)

‘Pourquoi n’observons-nous pas comment nous pourrions éviter de nous tromper en ce domaine ?’

#### 4.2 Des formes indirectes de délibération ?

On le voit, les arguments pour faire de ces formes des variantes du subjonctif délibératif sont à la fois syntaxiques : présence de la négation μή alors qu’elles exigent en principe la négation οὐ ; et sémantiques (lien de paraphrase avec un subjonctif délibératif).

<sup>33</sup>Le tour est très fréquent. En revanche, nous n’avons trouvé qu’un exemple avec θέλεις : S. El. 80-81.

<sup>34</sup>Contrairement à l’exemple (24), les manuscrits n’offrent pas de variante au subjonctif. La tradition indirecte a διαμάρτοιμεν, adopté dans la récente édition de la C.U.F., mais qui ne change rien à notre problème.

À cela on peut ajouter un argument fonctionnel. L'emploi du subjonctif dans les questions délibératives a été expliqué par le fait que cette forme verbale connaît des emplois modaux déontiques et est propre à être utilisée dans les actes directifs, actes directifs qui sont précisément la réplique attendue à un acte de délibération. Or la liste des formes propres à exprimer un acte directif indirect que présente C. Denizot (2011 : Partie III) est pour ainsi dire la même que les candidats à l'acte de délibération indirect : modaux  $\chi\rho\acute{\eta}/\delta\epsilon\acute{\iota}$ , adjectif verbal en  $-\tau\acute{\epsilon}\omicron\varsigma$ , optatif +  $\acute{\alpha}\nu$ , futur de l'indicatif, verbes de volonté. On retrouve par un autre biais le lien entre délibération et acte directif. Un autre parallèle peut être fait entre les exemples qui présentent ces formes et ceux qui présentent un subjonctif : le verbe est souvent un verbe de parole et l'énoncé a souvent le même rôle argumentatif de faire avancer la discussion (voir (23), (27) et (28)).

Certaines formes, on l'a vu dans la section précédente, posent problème. Or, il est un parallélisme supplémentaire avec les actes directifs : ce sont ces mêmes formes qui sont très marginales dans l'expression des actes directifs. Ainsi le présent de l'indicatif n'a pas la faculté d'exprimer des actes directifs en grec ancien (C. Denizot 2011 : 420-2). Cela confirme qu'il faut laisser de côté les rares exemples ambigus que nous avons rencontrés. De même, manquent à la liste l'adjectif verbal en  $-\tau\omicron\varsigma$  et l'optatif de souhait, dont justement la capacité à exprimer des actes directifs est mise en doute par C. Denizot (2011 : 409-12 et 445-455). Reste à expliquer en quoi les autres formes sont propres à exprimer l'acte délibératif.

#### 4.2.1 Des formes dégradées de la délibération ?

Une hypothèse consisterait à dire que ces formes viennent se substituer au subjonctif délibératif quand toutes les conditions de la délibération présentées en 2.2 ne sont pas remplies.

Ainsi si l'on regarde la paire presque minimale constituée par (28), on constate que ce qui différencie la subordonnée au subjonctif de celle avec un modal est la présence de la négation devant le verbe introducteur. Avec le verbe modal, le verbe introducteur est  $\omicron\upsilon\kappa\ \acute{\alpha}\pi\omicron\rho\omega\acute{\nu}$  'n'étant pas dans la situation de ne pas savoir' = 'sachant'. Le locuteur n'ignore donc pas la réponse, le doute, propriété intrinsèque de la délibération, n'est pas présent. Il n'y a pas de raison d'utiliser un subjonctif comme dans la seconde partie de la phrase.

Les contextes passés sont une autre situation où une autre forme de la délibération pourrait venir remplacer le subjonctif. En effet, le grec ne dispose pas de subjonctif passé et l'optatif oblique n'est utilisé qu'en subordonnée<sup>35</sup>. Toutefois la situation est très rare. On peut toutefois noter l'exemple (31) où c'est la forme passée du modal  $\chi\rho\acute{\eta}$  qui est utilisée.

*Socrate flatte Protagoras avant de l'interroger*

(31) Πῶς οὖν οὐ σὲ  $\chi\rho\eta\acute{\nu}$  παρακαλεῖν ἐπὶ τὴν τούτων σκέψιν καὶ ἐρωτᾶν καὶ ἀνακοινοῦσθαι ; (Pl. *Prt.* 349a4)

<sup>35</sup>Pour un cas étrange d'optatif « délibératif » en indépendante ou principale, voire annexe 1.



‘Ne devais-je donc pas faire appel à toi pour cette recherche, t’interroger et te communiquer mes idées ?’

Une autre condition de la délibération est la situation interlocutive réelle ou fictive et le fait que c’est dans son propre intérêt que le locuteur interroge l’interlocuteur. Cela ressort notamment des conditions de personne. Si l’interrogation porte sur une autre personne que la première, l’interrogation est donc moins prototypiquement délibérative et on s’attend alors à ce qu’une autre forme soit utilisée. C’est ce qui se produit dans l’exemple (32) où deux interrogatives que l’on peut considérer comme délibératives sont énoncées. La première concerne le locuteur et elle est au subjonctif tandis que la seconde concerne l’interlocuteur et elle est au futur de l’indicatif. La question à la première personne peut recevoir une réplique directive (‘entre’). Dans la suite du texte la réplique est d’ailleurs formulée avec un verbe directif πάντα ἀναθορυβῆσαι καὶ **κελεύειν** εἰσιέναι ‘tous se récrièrent et lui enjoignirent d’entrer’. Au contraire, la question à la deuxième personne (συμπίεσθε) ne peut que difficilement recevoir une telle réplique bien qu’une réplique par un subjonctif exhortatif (‘buvois’) ne soit pas impossible. L’exhortation, sans être un acte directif, n’est pas non plus une assertion, ce qui indique que l’on reste en dehors du terrain de la pure question informative, et partant dans la sphère de la délibération.

*Alcibiade arrive ivre chez Agathon et propose de se joindre aux convives pour couronner Agathon*

(32) Ἀλλά μοι λέγετε αὐτόθεν, ἐπὶ ῥητοῖς **εἰσίω** ἢ μή ; **συμπίεσθε** ἢ οὐ ; (Pl. *Smp.* 213a2)

‘Allons, dites-moi tout de suite : dans ces conditions, puis-je entrer ou non ? Allez-vous boire avec moi ou non ?’

Enfin, avec le tour βούλει + subjonctif, on pourrait croire que c’est l’intérêt de l’interlocuteur et non celui du locuteur qui est pris en considération. Mais on peut aussi voir dans βούλει la marque explicite de la soumission du locuteur non pas aux intérêts, mais à la volonté de l’interlocuteur, ce qui n’est pas la même chose.

Quand on s’éloigne de la délibération prototypique, l’emploi du subjonctif délibératif ne semble plus possible. Toutefois, les exemples de formes alternatives au subjonctif dans ces situations ne sont pas le seul emploi de ces formes. Certains exemples présentent une première personne, en situation présente et avec un vrai doute exprimé par le locuteur. Il faut donc chercher ailleurs la justification de l’emploi de ces formes dans ces circonstances.

#### 4.2.2 Variante de la modalité déontique

L’article d’A. Revuelta-Puigdollers (1995) a montré que le subjonctif délibératif couvrait toutes les nuances de la modalité déontique (voir tableaux 2 et 3). On peut faire l’hypothèse qu’à chacune de ces nuances correspond une réplique particulière : optatif + ἄν, modal + infinitif, adjectif verbal en -τέος, impératif, si bien que chacune de ces formes

couvrirait un champ précis de la modalité déontique (la prohibition, l'obligation, l'exemption etc., cf. tableaux 2 et 3). Par conséquent, on emploierait ces formes dans une question délibérative, pour préciser à l'interlocuteur que l'on se place dans tel ou tel champ.

Pour examiner cette hypothèse, il faut regarder attentivement les couples question délibérative/réplique directive. Pour ce faire, il faut d'abord prendre des précautions du côté des questions et de celui des répliques. Tout d'abord, il faut observer que le subjonctif dans les questions couvre manifestement un spectre plus large que le subjonctif dans les répliques. Outre cela, il faut garder en mémoire que l'impératif n'est pas possible dans les questions<sup>36</sup>. Les répliques interrogatives du type πῶς γὰρ οὐ; (Pl. R. 437d1) sont aussi à exclure. Elles dénotent une obligation, mais seulement dans les répliques.

L'autre série de précautions à prendre concerne les répliques. Nombre d'entre elles ne nous apportent pas d'information. Il s'agit d'abord des questions qui ne répondent pas à la question posée sur le verbe principal de la question, mais sur la subordonnée, du type « a. Peut-on dire qu'ils sont fiables ? b. Ils le sont ». Outre cela, on ne peut pas se fier non plus aux répliques qui contiennent certaines particules *a priori* assertives. Ainsi un πάνυ μὲν οὖν peut recouvrir une réplique assertive comme une réplique directive, comme le montre l'exemple (33) où l'expression est complétée par un subjonctif exhortatif.

(33) Πάνυ μὲν οὖν, ἔφη, **διέλθωμεν**. (Pl. R. 566d7)

'Tout à fait, dit-il, exposons (le malheur d'une cité gouvernée par un tyran).'

Enfin, dans certains cas, l'interlocuteur ne répond pas du tout à la question. Ainsi en (34), Socrate nie les conditions mêmes de la question de Glaucon.

*D'après Socrate, les meilleures natures doivent se mêler aux autres pour leur bien*

(34) a. Γλαύκων. Ἐπειτ', ἔφη, **ἀδικήσομεν** αὐτούς, καὶ **ποιήσομεν** χεῖρον ζῆν, δυνατὸν αὐτοῖς ὄν ἄμεινον ;

b. Σωκράτης. Ἐπελάθου, ἦν δ' ἐγώ, πάλιν, ὧ φίλε, ὅτι... (Pl. R. 519d8-e1)

'a. Et puis, dit-il, allons-nous les léser et leur faire vivre une vie inférieure, alors qu'elle pourrait être meilleure ?

b. Mon ami, [en formulant cette question] tu as de nouveau oublié, dis-je, que ...'

Ces précautions prises, il faut aller plus loin dans l'hypothèse : si les formes indirectes de délibération ont réellement pour fonction de préciser la nuance déontique que couvre la délibération, quelle nuance est attachée à quelle forme ?

<sup>36</sup> Pour l'instant, un seul exemple répertorié dans la littérature grecque par KG (1904 : § 397.1) : κείσθω νῦν ἡμῖν ταῦτα τῷ λόγῳ; (Pl. Lg. 800b1) 'Devons-nous à présent établir cela par notre discours?'. Mais on peut éventuellement le lire comme une question métalinguistique sur la formulation de la règle : '(allons-nous dire) « établissons cela par notre discours. » ?

L'optatif + ἄν appartient au champ de la possibilité. Dans le domaine déontique, la possibilité et l'absence de possibilité sont représentées par la permission et l'interdiction. Un modal χρή/δεῖ et l'adjectif verbal en -τέος représenteront l'obligation. S'ils sont niés, en fonction du niveau sur lequel porte la négation, ils peuvent représenter l'absence d'obligation, l'interdiction, et peut-être également la prohibition ou l'absence de prohibition (dans les répliques l'obligation est aussi représentée par l'impératif et l'interdiction par l'impératif nié). Le futur représente une obligation plus forte. Enfin, βούλει + subjonctif pourrait figurer la permission ou l'exemption. On le voit, on ne peut faire correspondre une à une les nuances de la modalité déontique et les formes indirectes de la délibération. En outre, certaines formes peuvent recouvrir plusieurs nuances et certaines nuances n'ont pas d'expressions pour les représenter. Les formes indirectes de la délibération ne sont pas univoques.

L'autre versant de l'hypothèse est que, si elles étaient univoques (ou moins ambiguës) les formes indirectes de la délibération ne devraient pas appeler la même variété de répliques que le subjonctif délibératif. Or ce n'est pas le cas. Il est vrai qu'une réplique d'un certain type est majoritairement appelée par une question du même type. Les quatre répliques avec un verbe de volonté (par exemple βούλομαι en Pl. R. 558d10) sont uniquement appelées par une question en βούλει + subjonctif. Sur dix répliques au futur, neuf sont appelées par une question au futur. Mais l'inverse n'est pas vrai : une question en βούλει + subjonctif n'appelle pas nécessairement une réplique avec un verbe de volonté. On trouve aussi l'impératif (Pl. R. 502a4, si l'on considère que Socrate réplique à sa propre question), le subjonctif (Pl. R. 596a10) ou le futur (Pl. R. 455b4). On peut répliquer à une question au futur avec un subjonctif (Pl. R. 373e4, Socrate réplique à sa propre question) ou modal (Pl. R. 387d3).

On peut conclure que l'hypothèse séduisante d'une relation biunivoque entre une forme indirecte de la délibération et une nuance précise de la modalité déontique (et donc d'une forme précise de réplique) n'est pas vérifiée. En effet, certaines formes et certaines nuances de la modalité déontique que l'on trouve dans les répliques n'apparaissent pas dans les questions (c'est le cas des impératifs et des interro-négatives recouvrant l'assertion d'une obligation); certaines nuances ne sont pas représentées comme l'absence d'exemption; d'après la variété de répliques possibles, certaines formes recouvrent plusieurs nuances. Tout au plus peut-on parler de tendance ou d'orientation préférentielle de tel type de question vers telle nuance. Il faut donc poser une autre hypothèse, qui se situera, elle, sur le plan pragmatique.

#### 4.2.3 L'hypothèse pragmatique

On peut formuler une hypothèse qui associerait chaque forme, directe ou indirecte, de l'acte de délibération à une réplique qui serait un sous-type d'acte de langage directif, par exemple l'instruction, la permission, le conseil ou la proposition. En ce cas, l'emploi dans la

question de telle ou telle forme viendrait à induire un type de réplique. Force est de constater que, là encore, on s'attendrait à trouver des paires symétriques. Or ce n'est pas le cas, comme on l'a vu dans la section précédente. On peut expliquer cela par le fait que l'interlocuteur ne réplique pas nécessairement par l'acte attendu par le locuteur. Toutefois, si l'on ne peut se fier à la réplique, sur quels critères s'appuyer pour trouver à quel sous-type d'acte de langage chaque forme correspond ? L'étude de C. Denizot (2011) montre que les différentes formes, directes et indirectes, peuvent servir à toutes sortes d'actes directifs. En ce qui concerne les actes directifs tournés vers l'intérêt de l'interlocuteur, les formes ne sont même pas spécialisées pour un sous-type de ces actes. On a donc toute raison de supposer qu'il en va de même pour leur symétrie, les questions qui appellent comme réplique un acte directif tourné vers l'intérêt de l'interlocuteur.

## 5. Conclusion

Dans cet article nous avons essayé de montrer l'existence d'un acte de langage interrogatif délibératif en nous fondant sur les questions au subjonctif et sur leurs variantes. Il s'agit de l'acte par lequel le locuteur se met dans une position de dépendance vis-à-vis d'un interlocuteur pour obtenir de lui un acte directif qui ménage son propre intérêt : instruction, proposition, permission, conseil. C'est pourquoi, ces questions sont essentiellement tournées vers l'avenir et impliquent une modalité déontique. Ces deux dimensions autorisent l'emploi de différentes formes indirectes pour exprimer l'acte de délibération. Bien qu'il y ait des tendances en termes de modalité (formes exprimant davantage l'obligation, la permission etc.), nous n'avons pu trouver de critères définitifs pour expliquer les différences entre elles. Il existe (au moins) deux verbes qui ont des emplois performatifs délibératifs : (οὐκ) ἔχω et ἀπορέω.

Pour finir, il faut s'interroger sur l'articulation générale des actes de langage entre eux, et notamment ceux exprimés par les trois types de phrases : interrogatif, déclaratif, impératif. On a vu que les énoncés interrogatifs sont le véhicule de deux actes de langage directs : interrogatif informatif et interrogatif délibératif<sup>37</sup>. Autrement dit, les énoncés qui ont une force illocutoire interrogative peuvent recevoir deux types de répliques : assertive ou directive. Ils forment deux types d'échange, avec deux actes initiatifs différemment, appelant chacun un acte réactif différent (cf. la mention à la théorie de Kerbrat-Orecchioni 2001 en 2.2). Si cela est juste, cela signifie que l'acte de langage interrogatif n'est pas à mettre sur le même plan que les actes de langage assertif et directif, mais sur un plan supérieur, selon le schéma :

Tableau 5 : les deux types de questions et leur réplique

Interrogation	Réplique
---------------	----------

<sup>37</sup> La phrase interrogative délibérative peut véhiculer un autre acte de langage, si elle est employée indirectement.

<b>Directif</b>	Délibérative	Directive
<b>Informatif</b>	Informative	Assertive

Cette proposition rejoint semble-t-il celle de J. Lyons (1990). Dans cet ouvrage, Lyons distingue à la suite de R. M. Hare trois parties dans un énoncé : le phrastique (= contenu propositionnel, noté p), le tropique (= le type de phrase) et le neustique (= la position du locuteur sur la phrase). On peut donc avoir les combinaisons suivantes (Lyons 1990 : 421), où le symbole • signifie « il en est ainsi » et recouvre l'acte assertif et ! signifie « qu'il en soit ainsi » et recouvre l'acte directif. Au niveau neustique, l'interrogation se surajoute pour produire à partir d'une assertion une question informative, à partir d'un acte directif une question délibérative.

Tableau 6 : les deux types de question d'après Lyons (1990)

	Neustique	Tropique	Phrastique
<b>Questions informatives</b>	?	•	p
<b>Questions délibératives</b>	?	!	p

## Annexe 1 : le délibératif éloigné

À la fin du XIXe siècle, dans *the Classical Review* a eu lieu un débat sur certaines formes d'optatifs. Certains ont avancé qu'il pourrait s'agir d'une forme spécifique de délibératif « éloigné » (*remote deliberative*). Les principaux acteurs en sont A. Sidgwick (1893) et un anonyme signant J.D. (1892) (voir aussi J.D. et Sidgwick 1893 et Hale 1893, 1894).

Les formes d'optatifs en question sont des formes que l'on trouve en contexte présent (ce qui élimine l'interprétation comme optatif oblique « de concordance ») et dans des interrogatives directes aussi bien que dans des subordonnées (35).

*Dans la république de Socrate, règnent le bon conseil et la sagesse*

(35) ... ἢ οὐχ ὑπὲρ τῶν ἐν τῇ πόλει τινὸς βουλευέται, ἀλλ' ὑπὲρ αὐτῆς ὅλης, ὄντινα τρόπον αὐτὴ τε πρὸς αὐτὴν καὶ πρὸς τὰς ἄλλας πόλεις ἄριστα **ὀμιλοῖ**; (Pl. R. 428c12-d3)

'... grâce à quoi, la cité délibère non pas sur une des affaires de la cité, mais sur elle-même dans son entier, [se demandant] de quelle façon elle peut entretenir les meilleures relations avec elle-même et avec les autres cités.'

L'idée de A. Sidgwick est que les passages qui présentent ces optatifs sont homogènes : il s'agit de contextes interrogatifs délibératifs ou d'extension de ces contextes, par exemple à des propositions thétiques comme οὐκ ἔστιν + terme du paradigme de ὅστις. Le problème de cette hypothèse est qu'il est difficile de trouver un point de départ de l'extension de cet optatif. Ce serait un « adoucissement » du subjonctif plutôt qu'un développement à partir de l'optatif avec ἄν, où on ne voit pas pourquoi ἄν serait omis (Sidgwick 1893 : 98). De plus, dans cette dernière hypothèse, l'omission de ἄν devrait pouvoir avoir lieu ailleurs. Ce n'est pas le cas d'après Sidgwick.

On en a cependant plusieurs exemples<sup>38</sup>. C'est pourquoi J.D. récuse à la fois le caractère délibératif de cet optatif et, quand on est en subordonnée, le caractère interrogatif de la subordonnée. Il propose de voir dans ces optatifs des optatifs potentiels sans ἄν, ou bien où ἄν a été omis par les copistes et doit être restitué. Si l'on accepte tout de même que ces subordonnées soient des interrogatives, cela nous ramène donc à une des variantes du subjonctif délibératif.

Quand je dis que ἄν est omis, ce que je veux dire, c'est que dans le grec de Périclès ou de Démosthène, la grande majorité des phrases semblables à celles où il est absent l'auraient. Je ne veux pas affirmer que l'optatif seul n'était pas utilisé à l'origine dans des propositions, affirmatives, négatives ou interrogatives, pour exprimer une assertion avancée comme une conception pure. L'insertion de ἄν

<sup>38</sup> Voir Hippocrate, *Ancienne Médecine*, 20 :

Λέγουσι δὲ τινες καὶ ἰητροὶ καὶ σοφισταὶ ὡς οὐκ **εἴη** δυνατὸν ...

'Certains médecins et sophistes disent qu'il n'est pas possible/ne serait pas possible...'

peut très bien avoir été un ajout pour distinguer l’assertion positive de l’expression d’un souhait<sup>39</sup>. (J.D. (1892 : 437))

Le problème de la proposition de J.D. est son manque de cohérence. Par exemple, il soutient que οὐκ ἔσθ’ ὅπως ‘il n’est pas possible que’ est à la fois ce qui introduit la subordonnée et un adverbe (= οὐδαμῶς ‘nullement’ (sic) (1892 : 436)), ce qui fait une indépendante de ce qui était *a priori* une subordonnée. En outre, comme le souligne Sidgwick, il ignore les contextes non véridiques (voir note 29) où apparaissent ces optatifs.

Si l’on examine à notre tour les exemples fournis par ces deux auteurs, cela permet de voir que l’interprétation n’est pas, contrairement à ce que dit Sidgwick (1893 : 98), délibératif. Aucun des optatifs présentés n’a les caractéristiques de la délibération (situation de doute sur une action à accomplir, le sujet du verbe étant celui qui doit/peut accomplir l’action).

Les deux exemples en interrogatives directes relèvent clairement du potentiel (Esch. *Ch.* 595 ; *S. Ant.* 604).

En subordonnées, plusieurs cas se présentent. (*Ar. Th.* 871) est aussi un potentiel (mais la traduction de la C.U.F. suggère une interprétation comme souhait).

(Esch. *A.* 620) et (*E. Alc.* 52) ont tous deux la structure οὐκ ἔσθ’ ὅπως, qui est à mettre en relation avec les subordonnées finales et non avec les interrogatives.

(Esch. *Ch.* 172) et (*E. IT* 588) peuvent se comprendre sans avoir recours au rapport avec un subjonctif. Dans les deux cas, on est dans un contexte narratif passé. Il s’agit probablement de la transposition d’un aoriste de l’indicatif.

Reste (*S. O.C.* 1172) où l’on a affaire à un fait certain, ce qui exclut les interprétations potentielles, finales ou délibératives, et en contexte présent (ce qui exclut un optatif oblique). Le prétendu « délibératif éloigné » ne relève donc pas de la délibération. La plupart des exemples se laissent expliquer par le potentiel, à la suite de J.D. (1892).

---

<sup>39</sup> « When I say that ἄν is omitted all I wish to imply is that in the Greek of Pericles or Demosthenes the vast majority of sentences similar to those where it is missing would have it. I do not wish to assert that the optative alone was not used originally in clauses, affirmative, negative and interrogative, to express a statement put forward as a pure conception. The insertion of ἄν may have been an accretion to distinguish positive statement from the expression of a wish. »

## Annexe 2 : le corpus

## A. Interrogatives délibératives directes

A.1 Au subjonctif (*République*)

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Réplique	Type de réplique	Référence
P1	ἐντίθημι	ἐνθῶ	ἢ εἰς τὴν ψυχὴν φέρων <b>ἐνθῶ</b> τὸν λόγον;	Μὰ Δί', ἦν δ' ἐγώ, μὴ σύ γε· ἀλλὰ πρῶτον μὲν, ἃ ἂν εἴπης, ἔμμενε τούτοις, ἢ ἔὰν μετατιθῆ, φανερώς μετατίθεσο καὶ ἡμᾶς μὴ ἔξαπάτα.	impératif	345b 5
P1	λέγω	εἶπω	πότερον, ὧ θαυμάσιε, μὴδ' εἰ τούτων τι τυγχάνει ὄν, ἀλλ' ἕτερον <b>εἶπω</b> τι τοῦ ἀληθοῦς;	Εἶεν, ἔφη·	particule	337b 7
P4	διέρχομαι	Διέλθωμεν	<b>Διέλθωμεν</b> δὴ τὴν εὐδαιμονίαν, ἦν δ' ἐγώ, τοῦ τε ἀνδρὸς καὶ τῆς πόλεως, ἐν ἧ ἂν ὁ τοιοῦτος βροτὸς ἐγγένηται;	Πάνυ μὲν οὖν, ἔφη, διέλθωμεν.	subjonctif	566d 5
P4	λέγω	λέγωμεν	θαρροῦντες <b>λέγωμεν</b> ὅτι καὶ περὶ τὸ φιλοκερδὲς καὶ τὸ φιλόνηκον ὅσαι ἐπιθυμίαι εἰσὶν, αἱ μὲν ἂν τῇ ἐπιστήμῃ καὶ λόγῳ ἐπόμεναι καὶ μετὰ τούτων τὰς ἡδονὰς διώκουσαι, ἃς ἂν τὸ φρόνιμον ἐξηγῆται, λαμβάνωσι, τὰς ἀληθεστάτας τε λήφονται, ὡς οἷόν τε αὐταῖς ἀληθεῖς λαβεῖν, ἅτε ἀληθεία ἐπομένων, καὶ τὰς ἑαυτῶν οἰκειάς, εἶπερ τὸ βέλτιστον ἐκάστω, τοῦτο καὶ οἰκειότατον;	Ἄλλὰ μὴν, ἔφη, οἰκειότατόν γε	assertif	586d 4
P4	λέγω	λέγωμεν,	Οὐκοῦν μετὰ τοῦτο, τὸ τοῦ Αἰσχύλου, <b>λέγωμεν</b> , “ἄλλον ἄλλῃ πρὸς πόλει τεταγμένον,” μᾶλλον δὲ κατὰ τὴν ὑπόθεσιν προτέραν τὴν πόλιν;	Πάνυ μὲν οὖν, ἔφη.	neutre	550c 4



Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Réplique	Type de réplique	Référence
P4	μετατίθεμαι	μεταθώμεθα	Νῦν δὲ πῶς, ἦν δ' ἐγώ, <b>μεταθώμεθα</b> ;	Τὸν δοκοῦντά τε, ἦ δ' ὅς, καὶ τὸν ὄντα χρηστὸν φίλον	assertif	334e 5
P4	μισθώω	μισθωσώμεθα	<b>Μισθωσώμεθα</b> οὖν κήρυκα, ἦν δ' ἐγώ, ἢ αὐτὸς <b>ἀνείπω</b> ὅτι ὁ Ἄριστωνος υἱὸς τὸν ἄριστόν τε καὶ δικαιοτάτον εὐδαιμονέστατον ἔκρινε, τοῦτον δ' εἶναι τὸν βασιλικώτατον καὶ βασιλεύοντα αὐτοῦ, τὸν δὲ κάκιστόν τε καὶ ἀδικώτατον ἀθλιώτατον, τοῦτον δὲ αὖ τυγχάνειν ὄντα ὃς ἂν τυραννικώτατος ὦν ἑαυτοῦ τε ὅτι μάλιστα τυραννῆ καὶ τῆς πόλεως;	Ἄνειρήσθω σοι, ἔφη.	impératif	580b 8
P4	οἶομαι	οἰώμεθα	Τὸν δὲ φιλόσοφον, ἦν δ' ἐγώ, τί <b>οἰώμεθα</b> τὰς ἄλλας ἡδονὰς νομίζειν πρὸς τὴν τοῦ εἰδέναι τάληθές ὅπη ἔχει καὶ ἐν τοιοῦτῳ τινὶ ἀεὶ εἶναι μανθάνοντα;	pas de réplique	pas de réplique	581d 10
P4	ποιῶ	ποιῶμεν	ἢ πῶς <b>ποιῶμεν</b> ;	Οὕτω νῆ Δία, ἦ δ' ὅς.	neutre	461e 9
P4	προαιρέομαι	προελώμεθα	<b>Προελώμεθα</b> δὴ τι παράδειγμα ἑκατέρων αἴ εἰσιν, ἵνα τύπῳ λάβωμεν αὐτάς;	Οὐκοῦν χρή	modal	559a 8
P4	τίθημι	θῶμεν	Τί δέ; τρίτον <b>θῶμεν</b> ἀστρονομίαν;	pas de réplique	pas de réplique	527d 1
P4	τίθημι	τιθῶμεν	Δεύτερον δὴ τοῦτο <b>τιθῶμεν</b> μάθημα τοῖς νέοις;	Τιθῶμεν, ἔφη.	subj	527c 10
P4	τίθημι	τιθῶμεν	Οὐκοῦν <b>τιθῶμεν</b> ἀπὸ Ὀμήρου ἀρξαμένους πάντας τοὺς ποιητικοὺς μιμητὰς εἰδώλων ἀρετῆς εἶναι καὶ τῶν ἄλλων περὶ ὧν ποιοῦσιν, τῆς δὲ ἀληθείας οὐχ ἄπτεσθαι, ἀλλ' ὥσπερ νυνδὴ ἐλέγομεν, ὁ ζωγράφος σκυτοτόμον ποιήσει δοκοῦντα [601a] εἶναι, αὐτὸς τε οὐκ ἐπαΐων περὶ σκυτοτομίας καὶ τοῖς μὴ ἐπαΐουσιν, ἐκ τῶν χρωμάτων δὲ καὶ σχημάτων θεωροῦσιν;	Πάνυ μὲν οὖν.	neutre	600e 4
P4	φημί	φῶμεν	Ἀνθρώπους δέ, ὧ ἑταῖρε, μὴ οὕτω <b>φῶμεν</b> , βλαπτομένους εἰς	Πάνυ μὲν οὖν.	neutre	335c 1

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Réplique	Type de réplique	Référence
			τὴν ἀνθρωπεῖαν ἀρετὴν χεῖρους γίνεσθαι;			
P4	φημί	φῶμεν	οὕτω σε <b>φῶμεν</b> λέγειν;	Ἦκιστά γε, ἔφη.	neutre	340c 5
P4	φημί	φῶμεν	<b>Φῶμεν</b> ἄρα;	Φῶμεν.	subjonctif	444a 8
P4	φημί	φῶμεν	Οὐκοῦν, ἦν δ' ἐγώ, ὦ Ἀδείμαντε, καὶ τὰς ψυχὰς οὕτω <b>φῶμεν</b> τὰς εὐφροσύνας κακῆς παιδαγωγίας τυχούσας διαφερόντως κακὰς γίνεσθαι;	pas de réplique	pas de réplique	491e 2
P4	φημί	φῶμεν	Τί δέ; τοὺς ἀναξίους παιδεύσεως, ὅταν αὐτῇ πλησιάζοντες ὁμιλῶσι μὴ κατ' ἀξίαν, ποῖ ἄττα <b>φῶμεν</b> γεννᾶν διανοήματά τε καὶ δόξας;	Παντελῶς μὲν οὖν, ἔφη.	neutre	496a 6
P4	φημί	φῶμεν	Ὁ δὴ διώκει μὲν ἅπαντα ψυχὴ καὶ τούτου ἔνεκα πάντα πράττει, ἀπομαντευομένη τι εἶναι, ἀποροῦσα δὲ καὶ οὐκ ἔχουσα λαβεῖν ἱκανῶς τί ποτ' ἐστὶν οὐδὲ πίστει χρῆσασθαι μονίμῳ οἷα καὶ περὶ τᾶλλα, διὰ τοῦτο δὲ ἀποτυγχάνει καὶ τῶν ἄλλων εἴ τι ὄφελος ἦν, περὶ δὴ τὸ τοιοῦτον καὶ τοσοῦτον οὕτω <b>φῶμεν</b> δεῖν ἐσκοτώσθαι καὶ ἐκείνους τοὺς βελτίστους ἐν τῇ πόλει, οἷς πάντα ἐγχειροῦμεν;	Ἦκιστά γ', ἔφη.	neutre	506a 1
P4	φημί	φῶμέν	Πότερον δὴ <b>φῶμέν</b> τινὰς ἔστιν ὅτε διψῶντας οὐκ ἐθέλειν πιεῖν;	Καὶ μάλα γ', ἔφη, πολλοὺς καὶ πολλάκις.	assertif	439c 2

## A.2 Au subjonctif (autres œuvres)

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
P1	αἰρέω	ἔλωμαι	ἀντὶ τούτου δὴ <b>ἔλωμαι</b> ὧν εὖ οἶδά τι κακῶν ὄντων τούτου τιμησάμενος;	Apologia	37b 7
P1	ἀνατίθημι	ἀναθῶμαι	πότερον γὰρ τοῦτό σοι <b>ἀναθῶμαι</b> , ὡς οὐχὶ τῶν ἀγαθῶν πάντες ἐπιθυμοῦσιν	Hipparchus	229e 5

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
			ἄνθρωποι;		
P1	εἴσειμι	εἰσίσω	ἀλλά μοι λέγετε αὐτόθεν, ἐπὶ ῥητοῖς <b>εἰσίσω</b> ἢ μή;	Symposium	213a 2
P1	ἔρχομαι	ἔλθω	οὐκοῦν μετὰ τοῦτο, ἵνα μή με φθῆς ἐρωτήσας τὴν βραχυτέραν ὁδὸν ἣτις τότε ἦν ἐπὶ τὸν τοῦ βασιλέως ὄρον, αὐτός σοι πρότερον <b>ἔλθω</b> ;	Politicus	266e 2
P1	λέγω	εἶπω	<b>εἶπω</b> σοι ὅπη;	Euthyphro	12b 2
P1	λέγω	εἶπω	<b>εἶπω</b> οὖν σοι τὸ αἴτιον;	Theaitetus	149b 2
P1	λέγω	λέγω	ἔτι οὖν σοι <b>λέγω</b> νηνεμίας τε καὶ γαλήνας καὶ ὅσα τοιαῦτα, ὅτι αἱ μὲν ἡσυχία σήπουσι καὶ ἀπολλύασι, τὰ δ' ἕτερα σώζει;	Theaitetus	153c 6
P1	μεθίημι	μεθίσω	<b>μεθίσω</b> δὴ τὰς συμπάσας ρεῖν εἰς τὴν τῆς Ὀμήρου καὶ μάλα ποιητικῆς μισγαγκείας ὑποδοχὴν;	Philebus	162d 4
P1	πάσχω	πάθω	τί δεῖσας; ἢ μή <b>πάθω</b> τοῦτο οὗ Μέλητός μοι τιμᾶται, ὃ φημι οὐκ εἰδέναι οὗτ' εἰ ἀγαθὸν οὗτ' εἰ κακὸν ἐστίν;	Apologia	37b 5
P1	τιμωρέω	τιμωρήσωμαι	<b>ἐπιθῶμαι</b> τῷ ἀνδρὶ καὶ <b>τιμωρήσωμαι</b> ὑμῶν ἐναντίον;	Symposium	214e 2
P3	λέγω	εἶπη	τῷ δὲ λόγοις πρὸς λόγους τί τις, ὦ Θεαίτητε, ἄλλο <b>εἶπη</b> πλήν ἀμφισβητητικόν;	Sophista	225b 1
P4	αἰρέω	αἰρώμεθα	πότερον οὖν <b>αἰρώμεθα</b> παρ' ἡμῖν ταῦτ' εἶναι, καθάπερ ἄρτι, τρία, ἢ δύο μόνα, λύπην μὲν κακὸν τοῖς ἀνθρώποις, τὴν δ' ἀπαλλαγὴν τῶν λυπῶν, αὐτὸ τοῦτο ἀγαθὸν ὄν, ἠδὲ προσαγορεύεσθαι;	Philebus	144a 12
P4	ἀναγιγνώσκω	ἀναγνώμεν	βούλει πάλιν <b>ἀναγνώμεν</b> τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ;	Phaedrus	263e 2
P4	ἀποδέχομαι	ἀποδεχόμεθα	οὐκοῦν ἐπισκοπῶμεν αὐτὸ τοῦτο, ὦ Εὐθύφρων, εἰ καλῶς λέγεται, ἢ ἐώμεν καὶ οὕτω ἡμῶν τε αὐτῶν <b>ἀποδεχόμεθα</b> καὶ τῶν ἄλλων, ἐὰν μόνον φῆ τις τι ἔχειν οὕτω συγχωροῦντες ἔχειν;	Euthyphro	9e 6
P4	ἀποφαίνω	ἀποφαινόμεθα	καὶ τὴν μὲν γέ που τῶν βιαίων τυραννικὴν, τὴν δὲ ἐκούσιον καὶ ἐκουσίων διπόδων ἀγελαιοκομικὴν ζῶων προσειπόντες πολιτικὴν, τὸν ἔχοντα αὐτὴν τέχνην ταύτην καὶ ἐπιμέλειαν ὄντως ὄντα βασιλέα καὶ πολιτικὸν <b>ἀποφαινόμεθα</b> ;	Politicus	276e 13
P4	ἀποφαίνω	ἀποφαινόμεθα	τίνα οὖν <b>ἀποφαινόμεθα</b> τὸν μακρολογώτερον εἶναι;	Sophista	268b 7

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
P4	ἄρχω	ἀρχώμεθα	ἀλλά μοι δοκεῖς, ὦ Σώκρατες, μετρίως λέγειν, καὶ οὕτω ποιῶμεν. ἄλλο τι οὖν ἀφ' Ἑστίας <b>ἀρχώμεθα</b> κατὰ τὸν νόμον;	Cratylus	401b 1
P4	διαιρέω	διαιρώμεθα	νῦν δέ γε πάλιν ἐπανορθούμενοι, καθάπερ εἶπον, τὴν ἀνθρωπίνην ἐπιμελητικὴν δίχα <b>διαιρώμεθα</b> , τῷ βιαίῳ τε καὶ ἐκουσίῳ;	Politicus	276e 7
P4	διαιρέω	διελώμεθα	τοῦνομα παρεικάσωμεν, ἐπειδὴ καὶ σχεδὸν ἀνώνυμον ὄν τυχάνει τὸ τῶν αὐτεπιτακτῶν γένος, καὶ ταύτη ταῦτα <b>διελώμεθα</b> , τὸ μὲν τῶν βασιλέων γένος εἰς τὴν αὐτεπιτακτικὴν θέντες, τοῦ δὲ ἄλλου παντὸς ἀμελήσαντες, ὄνομα ἕτερον αὐτοῖς παραχωρήσαντες θέσθαι τινά;	Politicus	260e 5
P4	διαμάχομαι	διαμαχώμεθα	περὶ μὲν γὰρ τοῦ ἤδη ὄντος ἐκάστῳ ἡδέος ἢ γεγονότος μηδὲν πω τῷ λόγῳ <b>διαμαχώμεθα</b> , ἀλλὰ περὶ τοῦ μέλλοντος ἐκάστῳ καὶ δόξειν καὶ ἔσεσθαι πότερον αὐτὸς αὐτῷ ἄριστος κριτής, ἢ σύ, ὦ Πρωταγόρα, τό γε περὶ λόγους πιθανὸν ἐκάστῳ ἡμῶν ἐσόμενον εἰς δικαστήριον βέλτιον ἂν προδοξάσαις ἢ τῶν ιδιωτῶν ὅστισοῦν;	Theaitetus	178e 2
P4	διαναπαύω	διαναπαύσωμεν	<b>διαναπαύσωμεν</b> αὐτὸν μεταλαβόντες αὐτοῦ τὸν συγγυμναστὴν τόνδε Σωκράτη;	Politicus	257c 7
P4	διανοέω	διανοώμεθα	οὐκοῦν οὕτω καὶ περὶ τοῦ κέρδους <b>διανοώμεθα</b> , ὡς κέρδος γε ὁμοίως ἐστὶ καὶ τὸ πονηρὸν καὶ τὸ χρηστόν;	Hipparchus	230c 8
P4	διέρχομαι	διέλθωμεν	(Τί δὴ οὖν πρῶτον βούλει;) ἢ ὥσπερ εἶπες τὸν ἥλιον <b>διέλθωμεν</b> ;	Cratylus	408e 6
P4	δράω	δρῶμεν	ναί. κερκίζοντες δὲ τί <b>δρῶμεν</b> ;	Cratylus	388b 1
P4	ἐάω	ἐῶμεν	οὐκοῦν ἐπισκοπῶμεν αὐτὸ τοῦτο, ὦ Εὐθύφρων, εἰ καλῶς λέγεται, ἢ <b>ἐῶμεν</b> καὶ οὕτω ἡμῶν τε αὐτῶν ἀποδεχόμεθα καὶ τῶν ἄλλων, ἐὰν μόνον φῆ τις τι ἔχειν οὕτω συγχωροῦντες ἔχειν;	Euthyphro	9e 5
P4	ἐθέλω	ἐθέλωσιν	τὰ δὲ νῦν παρὰ σοῦ τε καὶ Λυσίου μαθόντας εἶπε τί χρὴ καλεῖν: ἢ τοῦτο ἐκεῖνό ἐστιν ἢ λόγων τέχνη, ἢ Θρασύμαχος τε καὶ οἱ ἄλλοι χρώμενοι σοφοὶ μὲν αὐτοὶ λέγειν γεγονάσιν, ἄλλους τε ποιῶσιν, οἱ ἂν δωροφορεῖν αὐτοῖς ὡς βασιλεῦσιν <b>ἐθέλωσιν</b> ;	Phaedrus	266c 5
P4	εἶμι	ἴωμεν	ἐάσομεν οὖν, ἢ βούλει οὕτως ὅπως ἂν δυνώμεθα, καὶ ἂν σμικρὸν τι αὐτῶν οἴοί τ'	Cratylus	425c 3

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
			ῶμεν κατιδεῖν, ἐπιχειρῶμεν, προειπόντες, ὥσπερ ὀλίγον πρότερον τοῖς θεοῖς, ὅτι οὐδὲν εἰδότες τῆς ἀληθείας τὰ τῶν ἀνθρώπων δόγματα περὶ αὐτῶν εἰκάζομεν, οὕτω δὲ καὶ νῦν αὖ εἰπόντες ἡμῖν αὐτοῖς ἴωμεν, ὅτι εἰ μὲν τι χρῆν ἔδει αὐτὰ διελέσθαι εἴτε ἄλλον ὄντινον εἴτε ἡμᾶς, οὕτως ἔδει αὐτὰ διαιρεῖσθαι, νῦν δὲ τὸ λεγόμενον κατὰ δύναμιν δεήσει ἡμᾶς περὶ αὐτῶν πραγματεῦσθαι;		
P4	ἐνθυμέομαι	ἐνθυμηθῶμεν	<b>ἐνθυμηθῶμεν</b> δέ, εἴ τις αἰεί, δι' ὧν ἂν λέγεται τὸ ὄνομα, ἐκεῖνα ἀνερήσεται τὰ ῥήματα, καὶ αὐθις αὖ δι' ὧν ἂν τὰ ῥήματα λεχθῆ, ἐκεῖνα πύσεται, καὶ τοῦτο μὴ παύσεται ποιῶν, ἄρ' οὐκ ἀνάγκη τελευτῶντα ἀπειπεῖν τὸν ἀποκρινόμενον;	Cratylus	421d 9
P4	ἐπισκοπέω	ἐπισκοπῶμεν	οὐκοῦν <b>ἐπισκοπῶμεν</b> αὖ τοῦτο, ὃ Εὐθύφρων, εἰ καλῶς λέγεται, ἢ ἐῶμεν καὶ οὕτω ἡμῶν τε αὐτῶν ἀποδεχόμεθα καὶ τῶν ἄλλων, ἐὰν μόνον φῆ τις τι ἔχειν οὕτω συγχωροῦντες ἔχειν;	Euthyphro	9e 4
P4	ἐπιτίθημι	ἐπιθῶμαι	<b>ἐπιθῶμαι</b> τῷ ἀνδρὶ καὶ τιμωρήσωμαι ὑμῶν ἐναντίον;	Symposium	214e 2
P4	ἐπιχειρέω	ἐπιχειρῶμεν	ἔασομεν οὖν, ἢ βούλει οὕτως ὅπως ἂν δυνώμεθα, καὶ ἂν σμικρόν τι αὐτῶν οἴοι τ' ὦμεν κατιδεῖν, <b>ἐπιχειρῶμεν</b> , προειπόντες, ὥσπερ ὀλίγον πρότερον τοῖς θεοῖς, ὅτι οὐδὲν εἰδότες τῆς ἀληθείας τὰ τῶν ἀνθρώπων δόγματα περὶ αὐτῶν εἰκάζομεν, οὕτω δὲ καὶ νῦν αὖ εἰπόντες ἡμῖν αὐτοῖς ἴωμεν, ὅτι εἰ μὲν τι χρῆν ἔδει αὐτὰ διελέσθαι εἴτε ἄλλον ὄντινον εἴτε ἡμᾶς, οὕτως ἔδει αὐτὰ διαιρεῖσθαι, νῦν δὲ τὸ λεγόμενον κατὰ δύναμιν δεήσει ἡμᾶς περὶ αὐτῶν πραγματεῦσθαι;	Cratylus	425b 9
P4	θάπτω	θάπτωμεν	ταῦτα μὲν τοίνυν προθυμησόμεθα, ἔφη, οὕτω ποιεῖν <b>θάπτωμεν</b> δέ σε τίνα τρόπον;	Phaedo	115c 3
P4	καθοράω	καθορῶμεν	πρὸς δὴ τούτοις ἕτερον αὖ τι τῶν πρὸς γέλωτα εὐδοκιμησάντων ἂν, ὃ Σώκρατες, ἄρα <b>καθορῶμεν</b> ἡμῖν γεγονὸς ἐν τοῖς διηρημένοις;	Politicus	266c 1
P4	λέγω	εἴπωμεν	λέληθεν γὰρ αὐτοὺς ἢ τε θανατῶσι καὶ ἢ ἄξιοί εἰσιν θανάτου καὶ οἴου θανάτου οἷ ὡς ἀληθῶς φιλόσοφοι. <b>εἴπωμεν</b> γάρ, ἔφη, πρὸς ἡμᾶς αὐτούς, χαίρειν εἰπόντες ἐκεῖνοις ἡγούμεθά τι τὸν θάνατον εἶναι;	Phaedo	64c 1
P4	λέγω	εἴπωμεν	μετὰ τοῦτο δὴ τὰς μὲν περὶ τε ἀτράκτους καὶ κερκίδας καὶ ὅποσα ἄλλα ὄργανα τῆς περὶ τὰ ἀμφιέσματα γενέσεως κοινωνεῖ, πάσας συναιτίους <b>εἴπωμεν</b> , τὰς δὲ αὐτὰ	Politicus	281e 9

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
			θεραπεύουσας καὶ δημιουργούσας αἰτίας;		
P4	λέγω	εἴπωμεν	<b>εἴπωμεν</b> γὰρ δὴ πρὸς γε ἡμᾶς αὐτοὺς ἰατρὸν μέλλοντα ἢ καὶ τινα γυμναστικὸν ἀποδημεῖν καὶ ἀπέσεσθαι τῶν θεραπευομένων συχνόν, ὡς οἴοιτο, χρόνον, μὴ μνημονεύσειν οἰηθέντα τὰ προσταχθέντα τοὺς γυμναζομένους ἢ τοὺς κάμνοντας, ὑπομνήματα γράφειν ἂν ἐθέλειν αὐτοῖς, ἢ πῶς;	Politicus	295b 10
P4	λέγω	λέγωμεν	τὸ δὲ μὴ ἔστιν ὅταν <b>λέγωμεν</b> , ἄρα μὴ τι ἄλλο σημαίνει ἢ οὐσίας ἀπουσίαν τούτῳ ᾧ ἂν φῶμεν μὴ εἶναι;	Parmenides	163c 2
P4	λέγω	λέγωμεν	πῶς οὖν δὴ περὶ αὐτῶν τούτων <b>λέγωμεν</b> ;	Philebus	163a 6
P4	λέγω	λέγωμεν	τῆς τοίνυν ἀλλακτικῆς δύο εἶδη <b>λέγωμεν</b> , τὸ μὲν δωρητικόν, τὸ δὲ ἕτερον ἀγοραστικόν;	Sophista	223c 9
P4	λέγω	λέγωμεν	πότερον δὴ πάθος ἔχον τὸ ὄν τοῦ ἐνός οὕτως ἔν τε ἔσται καὶ ὄλον, ἢ παντάπασι μὴ <b>λέγωμεν</b> ὄλον εἶναι τὸ ὄν;	Sophista	245b 5
P4	λέγω	λέγωμεν	ἀδεῶς ἄρα τὴν κίνησιν ἕτερον εἶναι τοῦ ὄντος διαμαχόμενοι <b>λέγωμεν</b> ;	Sophista	256d 6
P4	λέγω	λέγωμεν	τάχ' ἂν: ἀλλ' ὅπη δὴ <b>λέγωμεν</b> ;	Sophista	257d 6
P4	λέγω	λέγωμεν	ἢ πῶς <b>λέγωμεν</b> , ᾧ Θεόδωρε;	Theaitetus	161d 2
P4	μέλλω	μέλλωμεν	οὐκοῦν ἀναγκαῖον ἡμῖν ἐδόκει οἰηθῆναι δεῖν πρῶτον ἡμᾶς εἰδέναί ἢ τῷ ὄντι εἰδέναί τοῦτο ὃ ἂν προχείρως <b>μέλλωμεν</b> ἢ πράττειν ἢ λέγειν;	Alcibiades II	146b 7
P4	μετέχω	μετέχωμεν	τάλλότρια ἄνευ κινδύνου λέγειν, ἀλλὰ καὶ συγκινδυνεύωμεν καὶ <b>μετέχωμεν</b> τοῦ ψόγου, ὅταν ἀνήρ δεινὸς φῆ ταῦτα μὴ οὕτως ἀλλ' ἀτάκτως ἔχειν;	Philebus	129a 3
P4	ὁμολογέω	ὁμολογῶμεν	ἄλλο τι ἢ <b>ὁμολογῶμεν</b> ;	Crito	52d 6
P4	ὁράω	ὁρῶμεν	οὐκοῦν οὕτως αἰεὶ σκοποῦντες αὐτὴν καθ' αὐτὴν τὴν ἐτέραν φύσιν τοῦ εἴδους ὅσον ἂν αὐτῆς αἰεὶ <b>ὁρῶμεν</b> ἄπειρον ἔσται πλήθει;	Parmenides	158c 6
P4	παρεικάζω	παρεικᾶσωμεν	τούνομα <b>παρεικᾶσωμεν</b> , ἐπειδὴ καὶ σχεδὸν ἀνώνυμον ὄν τυγχάνει τὸ τῶν αὐτεπιτακτῶν γένος, καὶ ταύτη ταῦτα διελώμεθα, τὸ μὲν τῶν βασιλέων γένος εἰς τὴν αὐτεπιτακτικὴν θέντες, τοῦ δὲ ἄλλου παντὸς ἀμελήσαντες, ὄνομα ἕτερον	Politicus	260e 4

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
			αὐτοῖς παραχωρήσαντες θέσθαι τινά;		
P4	ποιέω	ποιῶμεν	ἀληθῆ, ἔφη, λέγεις, ὁ Σωκράτης, ὦ Κέβης: ἀλλὰ τί δὴ <b>ποιῶμεν</b> ;	Phaedo	70b 6
P4	ποιέω	ποιῶμεν	καὶ πῶς <b>ποιῶμεν</b> ;	Philebus	163a 7
P4	ποιέω	ποιῶμεν	πῶς οὖν <b>ποιῶμεν</b> τὰ νῦν;	Politicus	287c 6
P4	ποιέω	ποιῶμεν	καὶ γὰρ σύ, φάναι τὸν Ἑρυξίμαχον: ἀλλὰ τί <b>ποιῶμεν</b> ;	Symposium	214b 5
P4	προαιρέω	προελώμεθα	τί οὖν <b>προελώμεθα</b> ;	Philebus	153d 1
P4	προσάπτω	προσάπτωμεν	πότερον μῆτε τὴν οὐσίαν κινήσει καὶ στάσει <b>προσάπτωμεν</b> μῆτε ἄλλο ἄλλω μηδὲν μηδενί, ἀλλ' ὡς ἄμεικτα ὄντα καὶ ἀδύνατον μεταλαμβάνειν ἀλλήλων οὕτως αὐτὰ ἐν τοῖς παρ' ἡμῖν λόγοις τιθῶμεν;	Sophista	251d 6
P4	προσλέγω	προσείπωμεν	τέχνην, ὥσπερ τότε τὴν τῆς πόλεως πολιτικὴν εἶπομεν, οὕτω καὶ νῦν ταύτην <b>προσείπωμεν</b> ἀπ' αὐτοῦ τοῦ πράγματος ἰματιουργικῆν;	Politicus	280a 2
P4	προσλέγω	προσείπωμεν	τίν' οὖν αὐτὴν <b>προσείπωμεν</b> ;	Sophista	258b 5
P4	προστίθημι	προστιθῶμεν	πάλιν δὴ σκόπει: ἐὰν πλεόνι καὶ ἐλάττονι χρόνῳ <b>προστιθῶμεν</b> τὸν ἴσον χρόνον, ἄρα τῷ ἴσῳ μορίῳ διοίσει τὸ πλεόν τοῦ ἐλάττονος ἢ μικροτέρῳ;	Parmenides	154d 2
P4	σκοπέω	σκοπῶμεν	<b>σκοπῶμεν</b> δὴ προσσχόντες τὸν νοῦν εὖ μάλα πότερον οὕτως ἀπλοῦν ἐστὶ τοῦτο, ἢ παντὸς μᾶλλον αὐτῶν ἔχει διαφορὰν τοῖς συγγενέσιν ἕξ τι;	Politicus	306c 3
P4	συγκινδυνεύω	συγκινδυνεύωμεν	τάλλοτρια ἄνευ κινδύνου λέγειν, ἀλλὰ καὶ <b>συγκινδυνεύωμεν</b> καὶ μετέχωμεν τοῦ ψόγου, ὅταν ἀνὴρ δεινὸς φῆ ταῦτα μὴ οὕτως ἀλλ' ἀτάκτως ἔχειν;	Philebus	129a 3
P4	συνάγω	συναγάγωμεν	ταῦτὸν <b>συναγάγωμεν</b> ὡς δυνατὰ ἐπικοινωνεῖν ἀλλήλοις;	Sophista	251d 8
P4	τίθημι	θῶμεν	κναφευτικὴν σύμπασαν καὶ τὴν ἀκεστικὴν πότερα μηδεμίαν ἐπιμέλειαν μηδέ τινα θεραπείαν ἐσθῆτος <b>θῶμεν</b> , ἢ καὶ ταύτας πάσας ὡς ὑφαντικὰς λέξομεν;	Politicus	281b 5
P4	τίθημι	τιθῶμεθα	τοῦτο μὲν τοίνυν ἐν εἶδος <b>τιθῶμεθα</b> λύπης τε καὶ ἡδονῆς ἐν τούτοις τοῖς πάθεσιν ἑκατέρους;	Philebus	132b 6
P4	τίθημι	τιθῶμεν	λογισμῶν καταμελετωμένων πότερον ὡς μία ἑκατέρα λεκτέον ἢ δύο <b>τιθῶμεν</b> ;	Philebus	157a 2
P4	τίθημι	τιθῶμεν	ναί: πρέποι γὰρ ἄν. κτητικῆς δὴ καὶ ποιητικῆς συμπασῶν οὐσῶν τῶν τεχνῶν ἐν	Sophista	219d 2

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
			ποτέρα τὴν ἀσπαλιευτικὴν, ὧ Θεαίτητε, <b>τιθῶμεν</b> ;		
P4	τίθημι	τιθῶμεν	τί τὸ εἶναι τοῦτο ὑπολάβωμεν ὑμῶν; πότερον τρίτον παρὰ τὰ δύο ἐκεῖνα, καὶ τρία τὸ πᾶν ἀλλὰ μὴ δύο ἔτι καθ' ὑμᾶς <b>τιθῶμεν</b> ;	Sophista	243e 4
P4	τίθημι	τιθῶμεν	πότερον μῆτε τὴν οὐσίαν κινήσει καὶ στάσει προσάπτωμεν μῆτε ἄλλο ἄλλω μηδὲν μηδενί, ἀλλ' ὡς ἄμεικτα ὄντα καὶ ἀδύνατον μεταλαμβάνειν ἀλλήλων οὕτως αὐτὰ ἐν τοῖς παρ' ἡμῖν λόγοις <b>τιθῶμεν</b> ;	Sophista	251d 8
P4	τίθημι	τιθῶμεν	ταῦτὸν <b>τιθῶμεν</b> ;	Sophista	255c 6
P4	ὑπολαμβάνω	ὑπολάβωμεν	τὴν δὲ εἶτε πολεμητέον εἶτε διὰ φιλίας ἀπαλλακτέον οἷαν τε καὶ ἐπιστήμονα διαβουλεύσασθαι, ταύτης ἐτέραν <b>ὑπολάβωμεν</b> ἢ τὴν αὐτὴν ταύτη;	Politicus	304e 11
P4	ὑπολαμβάνω	ὑπολάβωμεν	τί τὸ εἶναι τοῦτο <b>ὑπολάβωμεν</b> ὑμῶν; πότερον τρίτον παρὰ τὰ δύο ἐκεῖνα, καὶ τρία τὸ πᾶν ἀλλὰ μὴ δύο ἔτι καθ' ὑμᾶς τιθῶμεν;	Sophista	243e 2
P4	φημί	φῶμεν	ἀλλὰ δὴ τὸ μετὰ τοῦτο πῶς <b>φῶμεν</b> ἔχειν;	Cratylus	400b 8
P4	φημί	φῶμεν	καὶ δὴ καὶ νυνὶ ἡμεῖς ἴδωμεν τί ἡμῖν εἴρηται. ὀνόματος, φαμέν, ὀρθότης ἐστὶν αὕτη, ἥτις ἐνδείξεται οἷόν ἐστι τὸ πρᾶγμα: τοῦτο <b>φῶμεν</b> ἱκανῶς εἰρησθαι;	Cratylus	428e 2
P4	φημί	φῶμεν	οὐκοῦν <b>φῶμεν</b> καὶ ταύτην τέχνην εἶναι καὶ δημιουργοὺς αὐτῆς;	Cratylus	428e 6
P4	φημί	φῶμεν	πότερον οὖν καὶ ταύτην <b>φῶμεν</b> τὴν τέχνην ἐν τοῖς ἀνθρώποις ἐγγίγνεσθαι ὥσπερ καὶ τὰς ἄλλας ἢ μή;	Cratylus	429a 2
P4	φημί	φῶμεν	ὃ καὶ ἄρτι ἐλέγετο, Ἐρμογένει τῷδε πότερον μηδὲ ὄνομα τοῦτο κεῖσθαι <b>φῶμεν</b> , εἰ μὴ τι αὐτῷ Ἐρμοῦ γενέσεως προσήκει, ἢ κεῖσθαι μὲν, οὐ μὲντοι ὀρθῶς γε;	Cratylus	429c 1
P4	φημί	φῶμεν	τόδε δέ μοι ἔτι εἶπε μετὰ ταῦτα, τίνα ἡμῖν δύναιμι ἔχει τὰ ὀνόματα καὶ τί <b>φῶμεν</b> αὐτὰ καλὸν ἀπεργάζεσθαι;	Cratylus	435d 2
P4	φημί	φῶμεν	τί <b>φῶμεν</b> πρὸς ταῦτα, ὧ Κρίτων;	Crito	52d 6
P4	φημί	φῶμεν	οὕτω <b>φῶμεν</b> ἢ ἄλλως σοι δοκεῖ;	Euthyphro	12d 3
P4	φημί	φῶμεν	ταῦτα ἀληθῆ <b>φῶμεν</b> εἶναι ὧ Εὐθύφρων;	Euthyphro	6c 4
P4	φημί	φῶμεν	<b>φῶμεν</b> ἄρα καὶ τὸ ἐν πρὸς τὰ μὴ ἐν οὕτως ἔχον τὸ αὐτὸ εἶναι αὐτοῖς;	Parmenides	147b 5



Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
P4	φημί	φῶμεν	τὸ δὲ μὴ ἔστιν ὅταν λέγωμεν, ἄρα μὴ τι ἄλλο σημαίνει ἢ οὐσίας ἀπουσίαν τούτῳ ᾧ ἂν <b>φῶμεν</b> μὴ εἶναι;	Parmenides	163c 3
P4	φημί	φῶμεν	πότερον οὖν, ὅταν <b>φῶμεν</b> μὴ εἶναι τι, πὼς οὐκ εἶναι φαμεν αὐτό, πὼς δὲ εἶναι;	Parmenides	163c 4
P4	φημί	φῶμεν	εἶεν, ἔφη: τοῦτο μὲν δὴ ἀποδεδεῖχθαι <b>φῶμεν</b> ;	Phaedo	105e 8
P4	φημί	φῶμεν	οὕτω <b>φῶμεν</b> , ᾧ Κέβης, ἢ ἄλλως;	Phaedo	81a 10
P4	φημί	φῶμεν	τὸν δὲ δικαίων τε καὶ καλῶν καὶ ἀγαθῶν ἐπιστήμας ἔχοντα τοῦ γεωργοῦ <b>φῶμεν</b> ἥττον νοῦν ἔχειν εἰς τὰ ἑαυτοῦ σπέρματα;	Phaedrus	276c 4
P4	φημί	φῶμεν	τὰ μὲν δὴ μὴ δι' ἀμφοῖν ἰόντα ἐὰν τὴν ψυχὴν ἡμῶν <b>φῶμεν</b> λανθάνειν, τὰ δὲ δι' ἀμφοῖν μὴ λανθάνειν, ἄρ' ὀρθότατα ἐροῦμεν; πὼς γὰρ οὐ;	Philebus	133d 9
P4	φημί	φῶμεν	<b>φῶμεν</b> ἢ μὴ φῶμεν αὐτὸν ἐν μέσῳ τῶν παθημάτων εἶναι;	Philebus	136a 1
P4	φημί	φῶμεν	<b>φῶμεν</b> ἢ μὴ <b>φῶμεν</b> αὐτὸν ἐν μέσῳ τῶν παθημάτων εἶναι;	Philebus	136a 1
P4	φημί	φῶμεν	τοῦναντίον, ἢ μὴ <b>φῶμεν</b> ;	Philebus	140b 4
P4	φημί	φῶμεν	οἶον τὰς τῆς ψώρας ἰάσεις τῷ τρίβειν καὶ ὅσα τοιαῦτα, οὐκ ἄλλης δεόμενα φαρμάξεως: τοῦτο γὰρ δὴ τὸ πάθος ἡμῖν, ᾧ πρὸς θεῶν, τί ποτε <b>φῶμεν</b> ἐγγίγνεσθαι;	Philebus	146a10
P4	φημί	φῶμεν	τὴν οὖν τῶν φίλων δοξοσοφίαν καὶ δοξοκαλίαν καὶ ὅσα νυνδὴ διήλθομεν, ἐν τρισὶν λέγοντες εἶδεσιν γίγνεσθαι, γελοῖα μὲν ὅποσα ἀσθενῆ, μισητὰ δ' ὅποσα ἐρρωμένα, <b>φῶμεν</b> ἢ μὴ φῶμεν ὅπερ εἶπον ἄρτι, τὴν τῶν φίλων ἔξιν ταύτην ὅταν ἔχη τις τὴν ἀβλαβῆ τοῖς ἄλλοις, γελοῖαν εἶναι;	Philebus	149e 3
P4	φημί	φῶμεν	τὴν οὖν τῶν φίλων δοξοσοφίαν καὶ δοξοκαλίαν καὶ ὅσα νυνδὴ διήλθομεν, ἐν τρισὶν λέγοντες εἶδεσιν γίγνεσθαι, γελοῖα μὲν ὅποσα ἀσθενῆ, μισητὰ δ' ὅποσα ἐρρωμένα, φῶμεν ἢ μὴ <b>φῶμεν</b> ὅπερ εἶπον ἄρτι, τὴν τῶν φίλων ἔξιν ταύτην ὅταν ἔχη τις τὴν ἀβλαβῆ τοῖς ἄλλοις, γελοῖαν εἶναι;	Philebus	149e 3
P4	φημί	φῶμεν	πότερον οὖν τούτων ἕνεκα ποτέρου, τὴν γένεσιν οὐσίας ἕνεκα <b>φῶμεν</b> ἢ τὴν οὐσίαν εἶναι γενέσεως ἕνεκα;	Philebus	154a 8

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
P4	φημί	φῶμεν	πότερον οὖν τὸν πολιτικὸν καὶ βασιλέα καὶ δεσπότην καὶ ἔτ' οἰκονόμον θήσομεν ὡς ἔν πάντα ταῦτα προσαγορεύοντες, ἢ τοσαύτας τέχνας αὐτὰς εἶναι <b>φῶμεν</b> ὅσαπερ ὀνόματα ἐρρήθη; μᾶλλον δέ μοι δεῦρο ἔπου.	Politicus	258e 10
P4	φημί	φῶμεν	τῆς δὴ γνωστικῆς μᾶλλον ἢ τῆς χειροτεχνικῆς καὶ ὅλως πρακτικῆς βούλει τὸν βασιλέα <b>φῶμεν</b> οἰκειότερον εἶναι;	Politicus	259d 1
P4	φημί	φῶμεν	εἴ τις ἀνέροιτο ἡμᾶς τὴν περὶ γράμματα συνουσίαν τῶν μανθανόντων, ὁπότεν τις ὀτιοῦν ὄνομα ἐρωτηθῆ τίνων ἐστὶ γραμμάτων, πότερον αὐτῷ τότε <b>φῶμεν</b> γίνεσθαι τὴν ζήτησιν ἐνὸς ἕνεκα μᾶλλον τοῦ προβληθέντος ἢ τοῦ περὶ πάντα τὰ προβαλλόμενα γραμματικωτέρῳ γίνεσθαι;	Politicus	285c10
P4	φημί	φῶμεν	πῶς οὖν μὴ <b>φῶμεν</b> ἐν τούτοις ἀμφοτέρα ταῦτα τὰ γένη πολλὴν πρὸς ἄλληλα ἀεὶ καὶ τὴν μεγίστην ἴσχειν ἔχθραν καὶ στάσιν;	Politicus	308b 2
P4	φημί	φῶμεν	οὐκοῦν συμπλοκὴν καὶ δεσμόν τοῦτον τοῖς μὲν κακοῖς πρὸς σφᾶς αὐτοὺς καὶ τοῖς ἀγαθοῖς πρὸς τοὺς κακοὺς μηδέποτε μόνιμον <b>φῶμεν</b> γίνεσθαι, μηδέ τινα ἐπιστήμην αὐτῷ σπουδῆ πρὸς τοὺς τοιοῦτους ἂν χρῆσθαι ποτε;	Politicus	309e 12
P4	φημί	φῶμεν	πῆ καὶ τὸ ποῖόν τι φοβούμενος οὕτω λέγεις; ὅταν περὶ τὸ φάντασμα αὐτὸν ἀπατᾶν <b>φῶμεν</b> καὶ τὴν τέχνην εἶναι τινα ἀπατητικὴν αὐτοῦ, τότε πότερον ψευδῆ δοξάζειν τὴν ψυχὴν ἡμῶν φήσομεν ὑπὸ τῆς ἐκείνου τέχνης, ἢ τί ποτ' ἐροῦμεν;	Sophista	240d 1
P4	φημί	φῶμεν	τὸ δὲ δὴ κοινωνεῖν, ὃ πάντων ἄριστοι, τί τοῦθ' ὑμᾶς ἐπ' ἀμφοῖν λέγειν <b>φῶμεν</b> ;	Sophista	248b 3
P4	φημί	φῶμεν	ἀλλὰ νοῦν μὲν ἔχειν, ζωὴν δὲ μὴ <b>φῶμεν</b> ;	Sophista	249a 4
P4	φημί	φῶμεν	ἄρ' αὖ τῶν μὲν τριῶν ἕτερον αὐτὴν φήσομεν εἶναι, τοῦ δὲ τετάρτου μὴ <b>φῶμεν</b> , ὁμολογήσαντες αὐτὰ εἶναι πέντε, περὶ ὧν καὶ ἐν οἷς προυθέμεθα σκοπεῖν;	Sophista	256c 12
P4	φημί	φῶμεν	τούτου δ' αὖ τὸ γένος ἐν ἡ δύο <b>φῶμεν</b> ;	Sophista	268a 9
P4	φημί	φῶμεν	ἦ γάρ, ὦ Θεαίτητε; <b>φῶμεν</b> τοῦτο σὸν μὲν εἶναι οἶον νεογενὲς παιδίον, ἐμὸν δὲ μαίευμα;	Theaitetus	160e 2
P4	φημί	φῶμεν	ταῦτα πῶς μὴ <b>φῶμεν</b> δημούμενον λέγειν τὸν Πρωταγόραν;	Theaitetus	161e 3

Personne	Verbe (lemme)	Verbe (forme conjuguée)	Exemple	Œuvre	Référence
P4	φημί	φῶμεν	πότερον ἀληθῆ <b>φῶμεν</b> ἀεὶ τοὺς ἀνθρώπους δοξάζειν, ἢ τοτὲ μὲν ἀληθῆ, τοτὲ δὲ ψευδῆ;	Theaitetus	170c 3
P4	φημί	φῶμεν	καὶ δῆτα καὶ νῦν ἄλλο τι <b>φῶμεν</b> ὁμολογεῖν ἂν τοῦτό γε ὄντινοῦν, τὸ εἶναι σοφώτερον ἕτερον ἐτέρου, εἶναι δὲ καὶ ἀμαθέστερον;	Theaitetus	171d 6
P4	φημί	φῶμεν	οἶον θερμῆ: ἄρ' ὅταν τις οἰηθῆ ἰδιώτης αὐτὸν πυρετὸν λήψεσθαι καὶ ἔσεσθαι ταύτην τὴν θερμότητα, καὶ ἕτερος, ἰατρὸς δέ, ἀντοιηθῆ, κατὰ τὴν ποτέρου δόξαν <b>φῶμεν</b> τὸ μέλλον ἀποβήσεσθαι, ἢ κατὰ τὴν ἀμφοτέρων, καὶ τῷ μὲν ἰατρῷ οὐ θερμὸς οὐδὲ πυρέττων γενήσεται, ἑαυτῷ δὲ ἀμφότερα;	Theaitetus	178c 5
P4	φημί	φῶμεν	<b>φῶμεν</b> ἄρα ἐν ἡμῖν ψευδεῖς δόξας εἶναι;	Theaitetus	195b 2
P4	φράζω	φράσωμεν	τὰ δὲ Πώλου πῶς <b>φράσωμεν</b> αὐτῆ μουσεῖα λόγων ὡς διπλασιολογίαν καὶ γνωμολογίαν καὶ εἰκονολογίαν ὀνομάτων τε Λικυμνίων ἃ ἐκείνῳ ἐδωρήσατο πρὸς ποίησιν εὐπειας;	Phaedrus	267b10

### A.3 Avec une autre forme que le subjonctif (*République*)

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
Adjectif verbal en -τέον	neutre	?	Ἄρ' οὖν τὸ μετὰ τοῦτο <b>διτέον</b> τοὺς χεῖρους, τὸν φιλόνικόν τε καὶ φιλότιμον, κατὰ τὴν Λακωνικὴν ἐστῶτα πολιτείαν, καὶ ὀλιγαρχικὸν αὐτῆ καὶ δημοκρατικὸν καὶ τὸν τυραννικόν, ἵνα τὸν ἀδικώτατον ἰδόντες ἀντιθῶμεν τῷ δικαιοτάτῳ καὶ ἡμῖν τελέα ἢ σκέψις ἢ, πῶς ποτε ἢ ἄκρατος δικαιοσύνη πρὸς ἀδικίαν τὴν ἄκρατον ἔχει εὐδαιμονίας τε περὶ τοῦ ἔχοντος καὶ ἀθλιότητος, ἵνα ἢ Θρασυμάχῳ πειθόμενοι διώκωμεν ἀδικίαν ἢ τῷ νῦν προφαινομένῳ λόγῳ δικαιοσύνην;	Παντάπασιν μὲν οὖν, ἔφη, οὕτω <b>ποιητέον</b> .	545a 2

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
Adjectif verbal en -τέον	neutre	?	ἢ πρῶτον <b>σκεπτέον</b> , ὥσπερ τὴν πολιτείαν ἐσκεψάμεθα, τίνα τρόπον γίγνεται;	Ναί, ἔφη.	558c 8
Adjectif verbal en -τέον	pas de réplique	P4	Οὐκοῦν, εἰ μὲν μὴ εἰσὶν ἢ μηδὲν αὐτοῖς τῶν ἀνθρωπίνων μέλει, τί καὶ ἡμῖν <b>μελητέον</b> τοῦ λανθάνειν;	pas de réplique	365e 1
Adjectif verbal en -τέον	Subjonctif	?	Ἄρ' οὖν, ὥσπερ ἠρξάμεθα ἐν ταῖς πολιτείαις πρότερον σκοπεῖν τὰ ἥθη ἢ ἐν τοῖς ιδιώταις, ὡς ἐναργέστερον ὄν, καὶ νῦν οὕτω πρῶτον μὲν τὴν φιλότιμον <b>σκεπτέον</b> πολιτείαν - ὄνομα γὰρ οὐκ ἔχω λεγόμενον ἄλλο· ἢ τιμοκρατίαν ἢ τιμαρχίαν αὐτὴν κλητέον - πρὸς δὲ ταύτην τὸν τοιοῦτον ἄνδρα σκεψόμεθα, ἔπειτα ὀλιγαρχίαν καὶ ἄνδρα ὀλιγαρχικόν, αὐτίς δὲ εἰς δημοκρατίαν ἀποβλέψαντες θεασόμεθα ἄνδρα δημοκρατικόν, τὸ δὲ τέταρτον εἰς τυραννουμένην πόλιν ἐλθόντες καὶ ἰδόντες, πάλιν εἰς τυραννικὴν ψυχὴν βλέποντες, πειρασόμεθα περὶ ὧν προυθέμεθα ἱκανοὶ κριταὶ γενέσθαι;	réplique de Socrate à sa propre question Φέρε τοίνυν, ἦν δ' ἐγώ, <b>πειρώμεθα</b> λέγειν τίνα τρόπον τιμοκρατία γένοιτ' ἂν ἐξ ἀριστοκρατίας.	545b 5
Ambigu F/S	impératif	P1	Καὶ πῶς, ἔφη, σὲ <b>πείσω</b> ;	Μὰ Δί', ἦν δ' ἐγώ, μὴ σύ γε· ἀλλὰ πρῶτον μὲν, ἂ ἂν εἴπης, <b>ἔμμενε</b> τούτοις, ἢ ἐὰν μετατιθῇ, φανερώς <b>μετατίθεσο</b> καὶ ἡμᾶς μὴ ἐξαπάτα.	345b 4
Ambigu F/S	impératif	P1	εἰ γὰρ οἷς νυνδὴ ἔλεγον μὴ πέπεισαι, τί σοι ἔτι ποιήσω;	Μὰ Δί', ἦν δ' ἐγώ, μὴ σύ γε· ἀλλὰ πρῶτον μὲν, ἂ ἂν εἴπης, <b>ἔμμενε</b> τούτοις, ἢ ἐὰν μετατιθῇ, φανερώς <b>μετατίθεσο</b> καὶ ἡμᾶς μὴ ἐξαπάτα.	345b 5

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
Ambigu P/S	impératif	P1	Ἦ οὖν <b>προσαναγορεύω</b> , εἶπον, ἐάντε λανθάνωσιν τοιοῦτοι ὄντες ἐάντε μὴ πάντας ἀνθρώπους τε καὶ θεούς;	<b>Προσαναγόρευε</b> , ἔφη.	580c 6
Futur	assertif	P4	Τί δ' αὖ τὸ ζῆν; οὐ ψυχῆς <b>φήσομεν</b> ἔργον εἶναι;	<b>Μάλιστα γ'</b> , ἔφη.	353d 9
Futur	assertif	P4	Τί οὖν <b>ποιήσομεν</b> ; Ἦν δ' ἐγὼ πότερον εἰς τὴν πόλιν πάντας τούτους <b>παραδεξόμεθα</b> ἢ τῶν ἀκράτων τὸν ἕτερον ἢ τὸν κεκραμένον;	Ἐὰν ἡ ἐμή, ἔφη, νικᾷ, τὸν τοῦ ἐπεικοῦς μιμητὴν ἄκρατον.	397d 1-2
Futur	assertif	P4	τούτους οὖν πάντας καὶ ἄλλους τοιούτων τινῶν μαθητικούς καὶ τοὺς τῶν τεχνυδρίων φιλοσόφους <b>φήσομεν</b> ;	Οὐδαμῶς, εἶπον, ἀλλ' ὁμοίους μὲν φιλοσόφοις.	475e 1
Futur	assertif	P4	Τί δέ, δόξαν εἰς δύναμιν ἢ εἰς ἄλλο εἶδος <b>οἴσομεν</b> ;	Οὐδαμῶς, ἔφη ᾧ γὰρ δοξάζειν δυνάμεθα, οὐκ ἄλλο τι ἢ δόξα ἐστίν	477e 1
Futur	assertif	P4	Βαναυσία δὲ καὶ χειροτεχνία διὰ τί οἶει ὄνειδος φέρει; ἢ δι' ἄλλο τι <b>φήσομεν</b> ἢ ὅταν τις ἀσθενὲς φύσει ἔχη τὸ τοῦ βελτίστου εἶδος, ὥστε μὴ ἂν δύνασθαι ἄρχειν τῶν ἐν αὐτῷ θρεμμάτων, ἀλλὰ θεραπεύειν ἐκεῖνα, καὶ τὰ θωπεύματα αὐτῶν μόνον δύνηται μανθάνειν;	Ἔοικεν, ἔφη.	590c 3
Futur	assertif	P4	Πῆ δὴ οὖν <b>φήσομεν</b> , ᾧ Γλαύκων, καὶ κατὰ τίνα λόγον λυσιτελεῖν ἀδικεῖν, ἢ ἀκολασταίνειν ἢ τι αἰσχρὸν ποιεῖν, ἐξ ὧν πονηρότερος μὲν ἔσται, πλείω δὲ χρήματα ἢ ἄλλην τινὰ δύναμιν κεκτήσεται;	Οὐδαμῆ, ἦ δ' ὅς.	591a 5
Futur	futur	P4	Ἄρ' οὖν οὐ τοῦτο τούτου ἔργον <b>θήσομεν</b> ;	<b>Θήσομεν</b> μὲν οὖν.	353a 7
Futur	futur	P4	Ἄλλ' ὅταν γέ τινα λέγη ῥῆσιν ὡς τις ἄλλος ὢν, ἄρ' οὐ τότε ὁμοιοῦν αὐτὸν <b>φήσομεν</b> ὅτι μάλιστα τὴν αὐτοῦ λέξιν ἐκάστῳ ὄν ἂν προείπη ὡς ἐροῦντα;	<b>Φήσομεν</b> τί γάρ;	393c 2
Futur	futur	P4	Τούτων δὴ οὕτως ἐχόντων ἐπιθυμιῶν τι <b>φήσομεν</b> εἶναι εἶδος, καὶ ἐναργεστάτας αὐτῶν τούτων ἦν τε δίψαν καλοῦμεν καὶ ἦν πεῖναν;	<b>Φήσομεν</b> , ἦ δ' ὅς.	437d 2

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
Futur	futur	P4	Ἄλλ' οὐ <b>πεισόμεθα</b> Ἡσιόδῳ, ἐπειδάν τινες τοῦ τοιοῦτου γένους τελευτήσωσιν, ὡς ἄρα οἱ μὲν δαίμονες ἄγνοι ἐπιχθόνιοι τελέθουσιν, ἐσθλοί, ἀλεξίκακοι, φύλακες μερόπων ἀνθρώπων;	<b>Πεισόμεθα</b> μὲν οὖν.	468e 8
Futur	futur	P4	ἀλλ' ἐὰν εὖρωμεν οἷόν ἐστι δικαιοσύνη, ἄρα καὶ ἄνδρα τὸν δίκαιον <b>ἀξιόσομεν</b> μηδὲν δεῖν αὐτῆς ἐκείνης διαφέρειν, ἀλλὰ πανταχῆ τοιοῦτον εἶναι οἷον δικαιοσύνη ἐστίν; ἢ <b>ἀγαπήσομεν</b> ἐὰν ὅτι ἐγγύτατα αὐτῆς ἢ καὶ πλεῖστα τῶν ἄλλων ἐκείνης μετέχη;	Οὕτως, ἔφη ἀγαπήσομεν.	472c 8-9
Futur	futur	P4	ἄρα ὄν ἂν τινος ἐπιθυμητικὸν λέγωμεν, παντὸς τοῦ εἴδους τούτου <b>φήσομεν</b> ἐπιθυμεῖν, ἢ τοῦ μὲν, τοῦ δὲ οὐ;	Καὶ ὀρθῶς γε <b>φήσομεν</b> .	475b 5
Futur	futur	P4	Οὐκοῦν καὶ τὸν φιλόσοφον σοφίας <b>φήσομεν</b> ἐπιθυμητὴν εἶναι, οὐ τῆς μὲν, τῆς δ' οὐ, ἀλλὰ πάσης;	Καὶ ὀρθῶς γε φήσομεν.	475b 8
Futur	futur	P4	Ἄρ' οὖν οὐ δι' ἀπαιδευσίαν καὶ κακὴν τροφήν καὶ κατάστασιν τῆς πολιτείας <b>φήσομεν</b> τοὺς τοιοῦτους αὐτόθι ἐγγίγνεσθαι;	Φήσομεν.	552e 6
Futur	futur	P4	Τὸ δὲ πρὸς τὰς ἀναμνήσεις τε τοῦ πάθους καὶ πρὸς τοὺς ὀδυρμούς ἄγον καὶ ἀπλήστως ἔχον αὐτῶν ἄρ' οὐκ ἀλόγιστόν τε <b>φήσομεν</b> εἶναι καὶ ἀργὸν καὶ δειλίας φίλον;	<b>Φήσομεν</b> μὲν οὖν.	604d 10
Futur	interrogative	P4	Ἄρ' οὖν οὐ μουσικῆ πρότερον <b>ἀρξόμεθα</b> παιδεύοντες ἢ γυμναστικῆ;	Πῶς δ' οὐ;	376e 6
Futur	interrogative	P4	Τί δέ; τὸ ἀβουλεῖν καὶ μὴ ἐθέλειν μηδ' ἐπιθυμεῖν οὐκ εἰς τὸ ἀπωθεῖν καὶ ἀπελαύνειν ἀπ' αὐτῆς καὶ εἰς ἅπαντα τάναντία ἐκείνοις <b>θήσομεν</b> ;	Πῶς γὰρ οὐ;	437c 10
Futur	interrogative	P4	Ἦ οὖν ἀνδράσι πάντα <b>προστάξομεν</b> , γυναικὶ δ' οὐδέν;	Καὶ πῶς;	455e 4
Futur	interrogative	P4	Διαπυθόμενοι ἄρα τοῦ θεοῦ πῶς χρή τοὺς δαιμονίους τε καὶ θείους τιθέναι καὶ τίνι διαφορῶ, οὕτω καὶ ταύτη <b>θήσομεν</b> ἢ ἂν ἐξηγῆται;	Τί δ' οὐ μέλλομεν;	469a 5

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
Futur	modal	P4	Καὶ τοὺς ὀδυρμούς ἄρα <b>ἐξαιρήσομεν</b> καὶ τοὺς οἴκτους τοὺς τῶν ἐλλογίμων ἀνδρῶν;	Ἄνάγκη, ἔφη, εἶπερ καὶ τὰ πρότερα.	387d 1
Futur	modal	P4	Καὶ τὸν λοιπὸν δὴ χρόνον ὡς δαιμόνων, οὕτω <b>θεραπεύσομέν</b> τε καὶ <b>προσκυνήσομεν</b> αὐτῶν τὰς θήκας; αὐτὰ δὲ ταῦτα <b>νομιοῦμεν</b> ὅταν τις γήρα ἢ τινι ἄλλῳ τρόπῳ τελευτήσῃ τῶν ὅσοι ἂν διαφερόντως ἐν τῷ βίῳ ἀγαθοὶ κριθῶσιν;	Δίκαιον γοῦν, ἔφη.	469b 1
Futur	neutre	P4	ἢ καὶ σκυτοτόμον αὐτόσε <b>προσθήσομεν</b> ἢ τιν' ἄλλον τῶν περὶ τὸ σῶμα θεραπευτήν;	Πάνυ γε.	369d 8
Futur	neutre	P4	<b>Ἄφήσομεν</b> οὖν, ἔφη, ἢ τί <b>δράσομεν</b> ;	Ἕκιστα γε, ἔφη ὁ Ἀδείμαντος μέγα ἤδη λέγων.	449b 6
Futur	neutre	P4	τῶν δὲ δὴ ἀποθανόντων ἐπὶ στρατιᾶς ὅς ἂν εὐδοκιμήσας τελευτήσῃ ἄρ' <b>οὐ</b> πρῶτον μὲν <b>φήσομεν</b> τοῦ χρυσοῦ γένους εἶναι;	Πάντων γε μάλιστα.	468e 5
Futur	neutre	P4	Ἄλλο τι οὖν, ἦν δ' ἐγώ, μάθημα ἀναγκαῖον πολεμικῷ ἀνδρὶ <b>θήσομεν</b> λογίζεσθαι τε καὶ ἀριθμεῖν δύνασθαι;	Πάντων γ', ἔφη, μάλιστα, εἰ καὶ ὅτι οὖν μέλλει τάξεων ἐπαΐειν, μᾶλλον δ' εἰ καὶ ἄνθρωπος ἔσεσθαι.	522e 2
Futur	neutre	P4	Οὐκοῦν καὶ πρὸς ἀλήθειαν, ἦν δ' ἐγώ, ταῦτόν τοῦτο ἀνάπηρον ψυχὴν <b>θήσομεν</b> , ἢ ἂν τὸ μὲν ἐκούσιον ψεῦδος μισῇ καὶ χαλεπῶς φέρῃ αὐτὴ τε καὶ ἐτέρων ψευδομένων ὑπεραγανακτῇ, τὸ δ' ἀκούσιον εὐκόλως προσδέχεται καὶ ἀμαθαίνουσά που ἀλικομένη μὴ ἀγανακτῇ, ἀλλ' εὐχερῶς ὥσπερ θηρίον ὕειον ἐν ἀμαθίᾳ μολύνηται;	Παντάπασι μὲν οὖν, ἔφη.	535e 1
Futur	pas de réplique	P4	Παγκάλως, ἦν δ' ἐγώ, λέγεις, ὦ Κέφαλε. Τοῦτο δ' αὐτό, τὴν δικαιοσύνην, πότερα τὴν ἀλήθειαν αὐτὸ <b>φήσομεν</b> εἶναι ἀπλῶς οὕτως καὶ τὸ ἀποδιδόναι ἂν τίς τι παρά του λάβῃ, ἢ καὶ αὐτὰ ταῦτα ἔστιν ἐνίοτε μὲν δικαίως, ἐνίοτε δὲ ἀδίκως ποιεῖν;	pas de réplique	331c 2

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
Futur	pas de réplique	P4	Τί οὖν, ἦν δ' ἐγώ, <b>ποιήσομεν</b> ; πόθεν ἅμα πρᾶον καὶ μεγαλόθυμον ἦθος <b>εὐρήσομεν</b> ;	pas de réplique	375c 6-7
Futur	pas de réplique	P4	τί γὰρ καὶ <b>ἐροῦμεν</b> ;	pas de réplique	434d 5
Futur	pas de réplique	P4	Μὴ οὖν τι <b>πλημμελήσομεν</b> φιλοδόξους καλοῦντες αὐτούς μᾶλλον ἢ φιλοσόφους;	pas de réplique	480a 6
Futur	pas de réplique	P4	Ἐπειτ', ἔφη, <b>ἀδικήσομεν</b> αὐτούς, καὶ <b>ποιήσομεν</b> χειρὸν ζῆν, δυνατὸν αὐτοῖς ὄν ἄμεινον;	Ἐπελάθου, ἦν δ' ἐγώ, πάλιν, ὦ φίλε, ὅτι	519d 8
Futur	pas de réplique	P6	<b>Θρέψονται</b> δὲ δὴ ἡμῖν οὗτοι καὶ <b>παιδευθήσονται</b> τίνα τρόπον;	pas de réplique	376c 7-8
Futur	subjonctif	P4	<b>Πολεμήσομεν</b> δὴ τὸ μετὰ τοῦτο, ὦ Γλαύκων; ἢ πῶς ἔσται;	Οὕτως, ἔφη. Soc Καὶ μηδέν γέ πω <b>λέγωμεν</b>	373e 2
Modal		?	Ἄλλὰ πῶς <b>χρή</b> , ἦν δ' ἐγώ, ὦ Γλαύκων;	Ἄπερ νομίζεται, ἔφη ἐπὶ τε κλινῶν κατακεῖσθαι οἶμαι τοὺς μέλλοντας μὴ ταλαιπωρεῖσθαι, καὶ ἀπὸ τραπεζῶν δειπνεῖν, καὶ ὄψα ἄπερ καὶ οἱ νῦν ἔχουσι καὶ τραγήματα.	372d 6
Optatif + ἄν	assertif	P1	Πῶς γὰρ <b>ἄν</b> , ἦ δ' ὅς, <b>φάιην</b> ;	Οὐκοῦν καὶ περὶ τοῦ ἀγαθοῦ ὡσαύτως;	534b 7
Optatif + ἄν	interrogative	P4	Φιλομαθὲς δὴ καὶ φιλόσοφον καλοῦντες αὐτὸ κατὰ τρόπον <b>ἄν</b> <b>καλοῖμεν</b> ;	Πῶς γὰρ οὔ;	581b 10
Présent	pas de réplique	P4	Καὶ ἡ χώρα γέ που, ἢ τότε ἰκανὴ τρέφειν τοὺς τότε, σμικρὰ δὴ ἐξ ἰκανῆς ἔσται. ἢ πῶς <b>λέγομεν</b> ;	pas de réplique	373d 5
Présent	pas de réplique	P4	ἀλλὰ πῶς δὴ λέγομεν καὶ ποῖα;	pas de réplique	377e 5



Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
	réplique				
Βούλει	futur	P4	<b>Βούλει</b> οὖν <b>δεώμεθα</b> τοῦ τὰ τοιαῦτα ἀντιλέγοντος ἀκολουθῆσαι ἡμῖν, ἐάν πως ἡμεῖς ἐκείνῳ ἐνδειξώμεθα ὅτι οὐδέν ἐστιν ἐπιτήδευμα ἴδιον γυναικὶ πρὸς διοίκησιν πόλεως;	Ρέπλικε Πάνυ γε, donc Soc enchaîne: ἴθι δὴ, φήσομεν πρὸς αὐτόν, ἀποκρίνου·	455a 9
Βούλει	impératif	P4	<b>Βούλει</b> οὖν, ἦν δ' ἐγώ, μὴ ἤττον <b>φῶμεν</b> αὐτοὺς ἀλλὰ παντάπασι πράγους γεγονέναι καὶ πεπεισθαι, ἵνα, εἰ μὴ τι, ἀλλὰ αἰσχυνθέντες ὁμολογήσωσιν;	Πάνυ μὲν οὖν, ἔφη. Soc Οὗτοι μὲν τοίνυν, ἦν δ' ἐγώ, τοῦτο πεπεισμένοι ἔστων	501e 7
Βούλει	impératif	P4	<b>Βούλει</b> οὖν, ἦν δ' ἐγώ, <b>προσποιησώμεθα</b> ἡμεῖς εἶναι τῶν δυνατῶν ἂν κρῖναι καὶ ἤδη ἐντυχόντων τοιούτοις, ἵνα ἔχωμεν ὅστις ἀποκρινεῖται ἃ ἐρωτῶμεν;	Πάνυ γε. Soc ἴθι δὴ μοι, ἔφη, ὧδε <b>σκόπει</b> .	577b 6
Βούλει	interrogative	P4	ἢ <b>βούλει</b> , ὥσπερ Ὅμηρος, <b>εὐχώμεθα</b> ταῖς Μούσαις εἰπεῖν ἡμῖν ὅπως δὴ πρῶτον στάσις ἔμπεσε, καὶ <b>φῶμεν</b> αὐτὰς τραγικῶς ὡς πρὸς παῖδας ἡμᾶς παιζούσας καὶ ἐρεσχηλούσας, ὡς δὴ σπουδῆ λεγούσας, ὑψηλολογουμένας λέγειν;	Πῶς;	545d 7-e 1
Βούλει	modal	P4	<b>Βούλει</b> οὖν τοῦτον μὲν φυτουργὸν τούτου <b>προσαγορεύωμεν</b> , ἢ τι τοιοῦτον;	<b>Δίκαιον</b> γοῦν, ἔφη, ἐπειδὴ περ φύσει γε καὶ τοῦτο καὶ τᾶλλα πάντα πεποίηκεν.	597d 5
Βούλει	neutre	P1	<b>βούλει</b> σοι <b>λέγω</b> ;	Πάνυ γε	470b 1-2
Βούλει	neutre	P4	<b>Βούλει</b> οὖν, ἦν δ' ἐγώ, <b>φῶμεν</b> αὐτόν, ὡς ἐν κηρίῳ κηφὴν ἐγγίγνεται, σμήνουσ νόσημα, οὕτω καὶ τὸν τοιοῦτον ἐν οἰκίᾳ κηφῆνα ἐγγίγνεσθαι, νόσημα πόλεως;	Πάνυ μὲν οὖν, ἔφη, ὧ Σώκρατες	552c 2

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
Βούλει	subjonctif	P4	<b>Βούλει</b> οὖν, ἧν δ' ἐγώ, ἡμεῖς πρὸς ἡμᾶς αὐτοὺς ὑπὲρ τῶν ἄλλων <b>ἀμφισβητήσωμεν</b> , ἵνα μὴ ἔρημα τὰ τοῦ ἐτέρου λόγου πολιορκῆται;	Οὐδέν, ἔφη, κωλύει. Puis Soc reprend la parole: <b>Λέγωμεν</b> δὴ ὑπὲρ αὐτῶν	453a 7
Βούλει	subjonctif	P4	Τῆς δὲ τῶν πολλῶν πονηρίας τὴν ἀνάγκην <b>βούλει</b> τὸ μετὰ τοῦτο <b>διέλθωμεν</b> , καὶ ὅτι οὐδὲ τούτου φιλοσοφία αἰτία, ἂν δυνώμεθα, πειραθῶμεν δεῖξαι;	Πάνυ μὲν οὖν. <b>Soc</b> : Ἄκούωμεν δὴ καὶ <b>λέγωμεν</b> ἐκεῖθεν ἀναμνησθέντες, ὅθεν διήμεν τὴν φύσιν οἷον ἀνάγκη φῦναι τὸν καλόν τε κάγαθὸν ἐσόμενον.	489d 10-11
Βούλει	subjonctif	P4	<b>Βούλει</b> οὖν ἐνθένδε <b>ἀρξώμεθα</b> ἐπισκοποῦντες, ἐκ τῆς εἰωθυίας μεθόδου;	<b>Θῶμεν</b> δὴ καὶ νῦν ὅ τι βούλει τῶν πολλῶν.	596a 5
Βούλει	vouloir	P4	<b>Βούλει</b> οὖν αὐτὸν <b>πείθωμεν</b> , ἂν δυνώμεθά πη ἐξευρεῖν, ὡς οὐκ ἀληθῆ λέγει;	Πῶς γὰρ οὐ <b>βούλομαι</b> ; ἧ δ' ὅς.	348a 4
Βούλει	vouloir	P4	<b>Βούλει</b> οὖν τοῦτ' ἤδη <b>σκοπῶμεν</b> , τίνα τρόπον οἱ τοιοῦτοι ἐγγενήσονται, καὶ πῶς τις ἀνάξει αὐτοὺς εἰς φῶς, ὡσπερ ἐξ Ἄιδου λέγονται δὴ τινες εἰς θεοὺς ἀνελθεῖν;	Πῶς γὰρ οὐ βούλομαι; ἔφη.	521c 1
Βούλει	vouloir	P4	<b>Βούλει</b> οὖν, ἧν δ' ἐγώ, ἵνα μὴ σκοτεινῶς διαλεγώμεθα, πρῶτον <b>ὀρισώμεθα</b> τὰς τε ἀναγκαίους ἐπιθυμίας καὶ τὰς μὴ;	<b>Βούλομαι</b> , ἧ δ' ὅς.	558d 8-9
Βούλει	vouloir	P4	<b>Βούλει</b> οὖν, ἔφην, ἐπ' αὐτῶν τούτων <b>ζητήσωμεν</b> τὸν μιμητὴν	Εἰ <b>βούλει</b> , ἔφη.	597b 2

Forme	Type de réplique	Personne	Exemple	Réplique	Référence
			τοῦτον, τίς ποτ' ἐστίν;		

## B. Interrogatives délibératives indirectes

### B.1 Extraites de la République

Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Référence
P1	présent	ἀπορέω	ἀπορῶ	χρήσωμαι	ὄσω δὲ μᾶλλον πιστεύω, τοσοῦτω μᾶλλον <b>ἀπορῶ</b> ὅ τι <b>χρήσωμαι</b> .	368b 3-4
P1	présent	ἔχω	ἔχω	βοηθήσω	οὔτ' αὖ <b>ὄπως</b> μὴ <b>βοηθήσω</b> <b>ἔχω</b>	368b 7
P4	présent	σκοπέω	σκεπτέον	καθιστώμεν	<b>σκεπτέον</b> οὖν <b>πότερον</b> πρὸς τοῦτο βλέποντες τοὺς φύλακας <b>καθιστώμεν</b> , ὅπως ὅτι πλείστη αὐτοῖς εὐδαιμονία ἐγγενήσεται, <b>ἢ</b> τοῦτο μὲν εἰς τὴν πόλιν ὅλην βλέποντας θεατέον <b>εἰ</b> ἐκείνη ἐγγίγνεται, τοὺς δ' ἐπικούρους τούτους καὶ τοὺς [c.] φύλακας ἐκεῖνο ἀναγκαστέον ποιεῖν καὶ πειστέον, ὅπως ὅτι ἄριστοι δημιουργοὶ τοῦ ἑαυτῶν ἔργου ἔσσονται, καὶ τοὺς ἄλλους ἅπαντας ὡσαύτως, καὶ οὕτω συμπάσης τῆς πόλεως ἀυξανομένης καὶ καλῶς οἰκισομένης ἑατέον ὄπως ἐκάστοις τοῖς ἔθνεσιν ἢ φύσιν ἀποδίδωσι τοῦ μεταλαμβάνειν εὐδαιμονίας.	421b 3-5
P6	général	ἔχω	ἔχειν	φέρωσιν	ἡγούνηται δι' ἀπειρίαν τοῦ ἐρωτᾶν καὶ ἀποκρίνεσθαι ὑπὸ τοῦ λόγου παρ' ἕκαστον τὸ ἐρώτημα σμικρὸν παραγόμενοι, ἀθροισθέντων τῶν σμικρῶν ἐπὶ τελευτῆς τῶν λόγων μέγα τὸ σφάλμα καὶ ἐναντίον τοῖς πρώτοις ἀναφαίνεσθαι, καὶ ὡσπερ ὑπὸ τῶν πεττεῦειν δεινῶν οἱ μὴ τελευτῶντες ἀποκλείονται καὶ <b>οὐκ ἔχουσιν ὅ τι</b> [c.] <b>φέρωσιν</b> , οὕτω καὶ	487b 8-c 1

Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Référence
					σφεῖς τελευτῶντες ἀποκλείεσθαι καὶ οὐκ ἔχειν <b>ὄ τι λέγωσιν</b> ὑπὸ πεττείας αὖ ταύτης τινὸς ἑτέρας, οὐκ ἐν ψήφοις ἀλλ' ἐν λόγοις.	

## B.2 Extraites d'autres œuvres

Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Auteur	Œuvre	Référence
P1	futur	ἔχω	ἔχω	λέγω	<b>οὐχ ἔξω</b> ὄ τι λέγω ἐν τῷ δικαστηρίῳ.	Platon	Gorgias	521e 2
P1	présent	ἀπορέω	ἀπορῶ	ἀπορῶ	οὐ δῆτα ἔμοιγε: <b>ἀπορῶ</b> μέντοι γε πῶς λέγω.	Platon	Alcibiades II	139e 9
P1	présent	ἀπορέω	ἀπορῶ	εἶπω	<b>ἀπορῶ</b> ἔγωγε ὅτι εἶπω.	Platon	Hipparchus	231c 5
P1	présent	ἀπορέω	ἀπορῶ	μνησθῶ	Οὐκ ἀπορῶν ὄ τι χρή περι σοῦ καὶ τῶν σῶν εἰπεῖν, <b>ἀπορῶ</b> τοῦ πρώτου μνησθῶ.	Démosthène	18	129
P1	présent	εἰμί	ἔστι	ἐκτείσω	ταυτόν μοί ἐστιν ὅπερ νυνδὴ ἔλεγον: οὐ γὰρ <b>ἔστι</b> μοι χρήματα ὀπόθεν ἐκτείσω.	Platon	Apologia	37c 4
P1	présent	ἐπανασκοπέω	ἐπανασκέψασθαι	λέγω	δοκεῖ οὖν μοι χρήναι <b>ἐπανασκέψασθαι</b> τί καὶ λέγω.	Platon	Cratylus	428d 3

Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Auteur	Œuvre	Référence
P1	présent	εύρίσκω	εύρεῖν	κατηγορήσω	<b>Οὐκ ἔχω</b> σκοπούμενος εὐρεῖν ὅ τι μείζον τούτου <b>κατηγορήσω</b> .	Démosthène	19	134
P1	présent	ἔχω	ἔχω	ἀπιστῶ	σοὶ δὲ λέγοντι <b>οὐκ ἔχω</b> ὅπως [ἄν] <b>ἀπιστῶ</b>	Platon	Protagoras	319b 1
P1	présent	ἔχω	ἔχω	ἀπιστῶ	ἀλλὰ μήν, ἧ δ' ὅς ὁ Σιμμίας, <b>οὐδ'</b> αὐτὸς <b>ἔχω</b> ἔτι ὅπη <b>ἀπιστῶ</b> ἕκ γε τῶν λεγομένων: ὑπὸ μέντοι τοῦ μεγέθους περὶ ὧν οἱ λόγοι εἰσίν, καὶ τὴν ἀνθρωπίνην ἀσθένειαν ἀτιμάζων, ἀναγκάζομαι ἀπιστίαν ἔτι ἔχειν παρ' ἑμαυτῶ περὶ τῶν εἰρημένων.	Platon	Phaedo	107a 9
P1	présent	ἔχω	ἔχω	δῶ	ὥστε οὐ τοῦτο δέδοικα, μὴ <b>οὐκ ἔχω</b> ὅ τι <b>δῶ</b> ἐκάστῳ τῶν φίλων, ἄν εὖ γένηται, ἀλλὰ μὴ οὐκ ἔχω ἰκανοὺς οἷς δῶ.	Xénophon	Anabasis	1.7.7
P1	présent	ἔχω	ἔχω	εἶπω	<b>Οὐκ ἔχω</b> τί μείζον <b>εἶπω</b> ἢ ὅτι	Xénophon	Cyropaedia	6.1.48
P1	présent	ἔχω	ἔχω	ἐπαινέσω	Εἰ δὲ φανήσεται σπουδάζων καὶ διατεινόμενος κύριον ποιεῖν τὸν νόμον, ἐγὼ μὲν <b>οὐκ ἔχω</b> πῶς <b>ἐπαινέσω</b> , ψέγειν δ' οὐ βούλομαι.	Démosthène	20	143
P1	présent	ἔχω	ἔχω	λέγω	Εἰ μὲν οὖν καὶ νῦν οὕτω διάκεισθε, <b>οὐκ ἔχω</b> τί <b>λέγω</b>	Démosthène	9	4

Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Auteur	Œuvre	Référence
P1	présent	ἔχω	ἔχω	λέγω	<b>οὐκ ἔχω</b> τί λέγω	Démosthène	9	54
P1	présent	ἔχω	ἔχω	λέγω	Εἰ γὰρ μήτ' εἰσοίσετε, μήτ' αὐτοὶ στρατεύσεσθε, μήτε τῶν κοινῶν ἀφέξεσθε, μήτε τὰς συντάξεις δώσετε, μήθ' ὅσ' ἂν αὐτὸς αὐτῷ πορίσῃται ἑάσετε, μήτε τὰ ὑμέτερ' αὐτῶν πράττειν ἐβελήσετε, <b>οὐκ ἔχω</b> τί λέγω.	Démosthène	14	23
P1	présent	ἔχω	ἔχω	λέγω	<b>οὐκ ἔχω</b> ἔγωγε πῶς εἶπω	Platon	Gorgias	503d 2-3
P1	présent	ἔχω	ἔχω	λέγω	οὗτοι δὲ τάχ' ἂν, οὓς ἄρτι ἔλεγον, μείζω τινὰ ἢ κατ' ἄνθρωπον σοφίαν σοφοὶ εἶεν, ἢ <b>οὐκ ἔχω</b> τί λέγω: οὐ γὰρ δὴ ἔγωγε αὐτὴν ἐπίσταμαι, ἀλλ' ὅστις φησὶ ψεύδεταιί τε καὶ ἐπὶ διαβολῇ τῇ ἐμῇ λέγει.	Platon	Apologia	20e 2
P1	présent	ἔχω	ἔχω	λέγω	ἐγὼ μὲν, ὦ Σώκρατες, ὁκνῶ εἰπεῖν ὅτι <b>οὐκ ἔχω</b> τί λέγω, διότι μοι νυνδὴ ἐπέπληξας εἰπόντι αὐτό.	Platon	Theaitetus	158a 9
P1	présent	ἔχω	ἔχω	χρήσωμαι	Ἐὰν μὲν οὖν καὶ ἐγὼ σοῦ ἀποκρινομένου <b>μὴ ἔχω</b> ὅ τι <b>χρήσωμαι</b> .	Platon	Gorgias	466a 1
P1	présent	ἔχω	ἔχω	χρήσωμαι	δραπετεύω οὖν αὐτὸν καὶ φεύγω, καὶ ὅταν ἴδω, αἰσχύνομαι τὰ	Platon	Symposium	216c 3

Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Auteur	Œuvre	Référence
					ὡμολογημένα. καὶ πολλάκις μὲν ἠδέως ἂν ἴδοιμι αὐτὸν μὴ ὄντα ἐν ἀνθρώποις: εἰ δ' αὖ τοῦτο γένοιτο, εὖ οἶδα ὅτι πολὺ μείζον ἂν ἀχθοίμην, ὥστε <b>οὐκ ἔχω</b> ὃ τι <b>χρήσωμαι</b> τούτῳ τῷ ἀνθρώπῳ.			
P2	futur	ἔχω	ἔχειν	εἵπης	Οὐ γὰρ δὴ δι' ἀπειρίαν γ' <b>οὐ</b> φήσεις <b>ἔχειν</b> ὃ τι <b>εἵπης</b>	Démosthène	19	120
P2	présent	ἀπορέω	ἀπορῶν	ἐγκαλοῖς	ἀλλ', ὦ Μέλητε, οὐκ ἔστιν ὅπως σὺ ταῦτα οὐχὶ ἀποπειρώμενος ἡμῶν ἐγράψω τὴν γραφὴν ταύτην ἢ <b>ἀπορῶν</b> ὃ τι <b>ἐγκαλοῖς</b> ἐμοὶ ἀληθὲς ἀδίκημα ὅπως δὲ σὺ τινα πείθοις ἂν καὶ σμικρὸν νοῦν ἔχοντα ἀνθρώπων, ὡς οὐ τοῦ αὐτοῦ ἔστιν καὶ δαιμόνια καὶ θεῖα ἠγεῖσθαι, καὶ αὖ τοῦ αὐτοῦ μήτε	Platon	Apologia	27e 5
P2	présent	ἔχω	ἔχεις	προσείπης	ὅταν οὖν τοῦτο ἐν ψυχῇ κατὰ διάνοιαν ἐγγίγνηται μετὰ σιγῆς, πλὴν δόξης <b>ἔχεις</b> ὃ τι <b>προσείπης</b> αὐτό;	Platon	Sophista	264a 2
P3	futur	ἔχω	ἔξει	λέγη	Ἄν οὕτω φυλάττητ' αὐτόν, <b>οὐχ ἔξει</b> τί <b>λέγη</b> .	Démosthène	19	336
P3	général	ἔχω	ἔχειν	γίγνηται	τί μήν; τὸ πρεσβύτερον ἄρα ἑαυτοῦ	Platon	Parmenides	141b 3

Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Auteur	Œuvre	Référence
					γιγνόμενον καὶ νεώτερον ἑαυτοῦ ἅμα γίγνεται, εἴπερ μέλλει <b>ἔχειν</b> ὄτου πρεσβύτερον <b>γίγνηται</b> .			
P3	passé	ἔχω	εἶχεν	λάβη	καὶ Φίλιππος οὐκέτ' <b>εἶχεν</b> ὑπακούειν τοῖς προδιδοῦσιν, οὐδ' [ <b>εἶχεν</b> ] ὅ τι πρῶτον <b>λάβη</b> .	Démosthène	19	266-267
P3	passé	ἔχω	ἔχειν	ρίπτη	Ἐμβεβροντῆσθαι, τὴν πόλιν ἀγνοεῖν, οὐκ <b>ἔχειν</b> ὅποι τὰ ἑαυτοῦ <b>ρίπτη</b> .	Démosthène	19	231
P3	présent	ἔρωτάω	ἔρωτᾶ	θάπτη	γελάσας δὲ ἅμα ἡσυχῇ καὶ πρὸς ἡμᾶς ἀποβλέψας εἶπεν: οὐ πείθω, ὦ ἄνδρες, Κρίτωνα, ὡς ἐγὼ εἰμι οὗτος Σωκράτης, ὁ νυνὶ διαλεγόμενος καὶ διατάττων ἕκαστον τῶν λεγομένων, ἀλλ' οἶεταί με ἐκεῖνον εἶναι ὃν ὄψεται ὀλίγον ὕστερον νεκρόν, καὶ <b>ἔρωτᾶ</b> δὴ πῶς με <b>θάπτη</b> .	Platon	Phaedo	115d 2
P3	présent	ἔχω	ἔχει	λέγη	ἐν οὖν τῇ συγκοιμήσει τοῦ μὲν ἔραστοῦ ὁ ἀκόλαστος ἵππος <b>ἔχει</b> ὅ τι <b>λέγη</b> πρὸς τὸν ἡνίοχον, καὶ ἀξιοῖ ἀντὶ πολλῶν πόνων	Platon	Phaedrus	255e 6
P3	présent	ζητέω	ζητεῖ	ἐπιδείξεται/βεβαιώσεται	αὐτίκα περιῶν <b>ζητεῖ</b> ὅτω <b>ἐπιδείξεται</b> καὶ μεθ' ὄτου	Platon	Protagoras	348d 4-5



Personne	Temps	Verbe introducteur (forme conjuguée)	Verbe introducteur (lemme)	Verbe enchâssé	Exemple	Auteur	Œuvre	Référence
					βεβαιώσεται, ἕως ἂν ἐντύχη.			
P4	présent	ἔχω	ἔχοιμεν ἂν	σωθῶμεν	οὐδὲ γὰρ ἂν πολλαὶ γέφυραι ὧσιν <b>ἔχοιμεν ἂν</b> ὅποι φυγόντες ἡμεῖς σωθῶμεν.	Χένophon	Anabasis	2.4.19
P6	futur	ἔχω	ἔξουσιν	φύγωσιν	ἐὰν δὲ ἡμεῖς νικῶμεν, λελυμένης τῆς γεφύρας <b>οὐχ ἔξουσιν</b> ἐκεῖνοι ὅποι <b>φύγωσιν</b> .	Χένophon	Anabasis	2.4.20

## Bibliographie

- Adrados F. R. (1992) *Nueva sintaxis del griego antiguo*, Madrid, Editorial Gredos.
- Austin J. L. (1970) *Quand dire, c'est faire*, traduit par G. Lane, Paris, Seuil.
- Benveniste É. (1966) « Les relations de temps dans le verbe français », in *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, p. 237-250 (= *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 54(1), 1959, p. 69-82).
- Biraud M. et S. Mellet (2000) « Les faits d'hétérogénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité », in *Le style indirect libre et ses contextes*, Mellet S. et M. Vuillaume (éd.), Amsterdam-Atlanta, Rodopi, p. 9-48.
- Chantraine P. (1953) *Grammaire homérique 2. Syntaxe*, Paris, Klincksieck.
- Cooper G. L. (1998-2002) *Attic Greek Prose Syntax*, d'après Krüger, K. W., Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Delbrück B. (1871) *Der Gebrauch des Konjunctivs und Optativs im Sanskrit und Griechischen*, Halle, Waisenhaus.
- Denizot C. (2011) *Donner des ordres en grec ancien. Étude linguistique des formes de l'injonction.*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre.
- Faure R. (2010) *Les Subordonnées interrogatives dans la prose grecque classique : les questions constituantes*, Paris, Paris IV-Sorbonne, Thèse de doctorat.
- Gärtner H.-M. (2008) « From German Quirk to Universal Tendency : A speculation on (the absence of) embedded infinitival interrogatives ». Manuscrit.
- Gärtner H. M. (2009) « More on the indefinite-interrogative affinity: The view from embedded non-finite interrogatives », *Linguistic Typology* 13 (1), p. 1-37.
- Goodwin W. W. (1889) *Syntax of the Moods and Tenses of the Greek Verb*, Londres, Macmillan.
- Groenendijk J. et M. Stokhof (1997) « Questions », in *Handbook of Logic and Language*, van Benthem J. et A. ter Meulen (éd.), Amsterdam-Lausanne-New York/Cambridge (Mass.), Elsevier/the MIT press, p. 1055-1124.
- Hahn E.A. (1953) *Subjunctive and Optative. Their Origin as Futures*, New York, American Philological Association.
- Hale W. G. (1893) « "Extended" and "Remote" Deliberatives in Greek », *Transactions of the American Philological Association* 24 p. 156-205.
- Hale W. G. (1894) « The 'Extended Deliberative' in Greek », *The Classical Review* 8 (1), p. 27-28.
- Huddleston R. D. (1994) « The contrast between interrogatives and questions », *Journal of Linguistics* 30 p. 411-439.
- Humbert J. (1972<sup>3</sup> (1945<sup>1</sup>)) *Syntaxe grecque, revue et augmentée*, Paris, Klincksieck.
- J.D. (1892) « The Remote Deliberative », *The Classical Review* 6 (10), p. 435-437.
- J.D. et A. Sidgwick (1893) « The Remote Deliberative », *The Classical Review* 7 (8), p. 352-354.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2001) *Les actes de langage dans le discours. Théories et fonctionnement*, Paris, Nathan.

- Kühner R. et B. Gerth (1898-1904) *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache II: Satzlehre (1-2)*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung.
- Liddell H. G. et R. Scott (1996) *A Greek-English Lexicon. With a revised supplement*, revu et augmenté par H. S. Jones, avec l'aide de R. McKenzie, Oxford, Clarendon Press.
- Lyons J. (1990 [1977]) *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse (= traduction française par J. Durand et D. Boulonnais de *Semantics*, 1977, volume 2, Cambridge-Londres-New York, Cambridge University Press).
- Mayo B. (1956) « Deliberative questions : a criticism », *Analysis* 16 (3), p. 58.
- Reuelta Puigdollers A. (1995) « El significado del subjuntivo deliberativo en griego clásico », in *Quid ultra faciam? : trabajos de griego, latín e indoeuropeo en conmemoración de los 25 años de la Universidad Autónoma de Madrid*, de la Villa Polo J., V. Picón García, M. E. Torrego Salcedo et L. M. Macía Aparicio (éd.), p. 75-85.
- Schwyzler E. D. et A. Debrunner (1966<sup>3</sup>) *Griechische Grammatik auf der Grundlage von Karl Brugmanns Grammatik. II : Syntax und syntaktische Stilistik*, München, Beck.
- Searle, J. (1972) *Les actes de langage : essai de philosophie du langage*. Paris: Hermann.
- Searle J. et D. Vanderveken (1985) *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sidgwick A. (1893) « The remotive deliberative », *The Classical Review* 7 (1-2), p. 97-99.
- Smyth H. W. (1956<sup>2</sup>) *Greek Grammar*, revue par G. M. Messing, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Vanderveken, D. (1988) *Les actes de discours : essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*. Liège-Bruxelles: Mardaga.
- Wakker G. C. (1994) *Conditions and Conditionals : An Investigation of Ancient Greek*, Amsterdam, Gieben.
- Wheatley J.M.O. (1955) « Deliberative Questions », *Analysis* 15 p. 49-60.
- Zwarts F. (1995) « Nonveridical contexts », *Linguistic Analysis* 25 p. 286-312.